



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

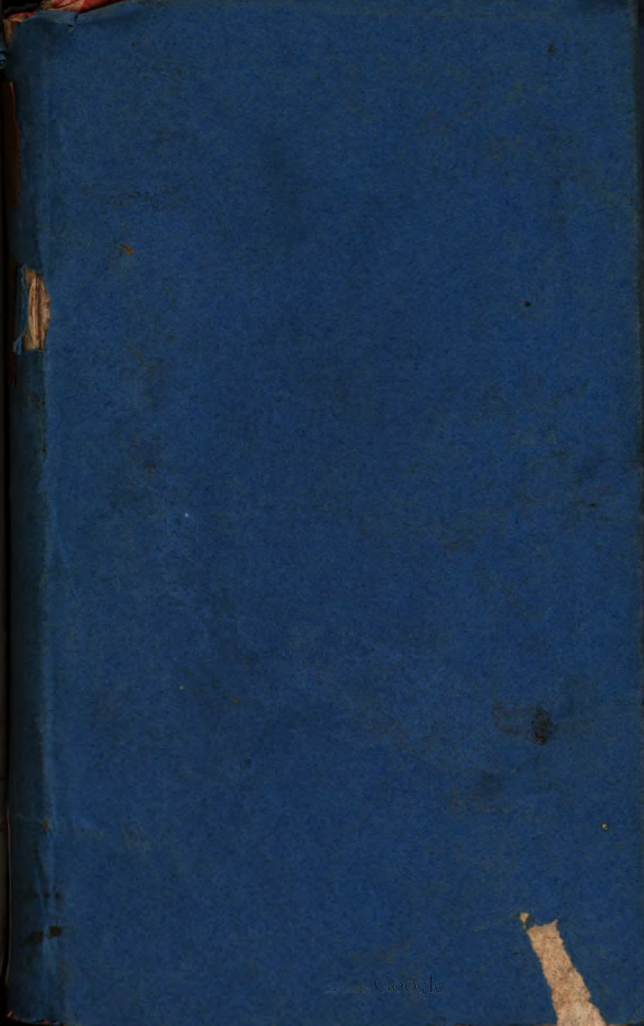
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

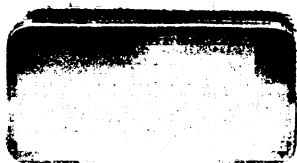
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



BIB. DOM.
LAVAL. S. J.



2494a
BIBLIOTHÈQUE

"Les Femmes"

S J

ED - CHANTILLY



MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR
LE DAUPHIN.

AVRIL 1685.



A PARIS,
AU PALAIS

ON donnera toujours un Volume
nouveau, du *Merçure Galant* le
premier jour de chaque Mois, & on
le vendra, aussi-bien que l'Extraor-
dinaire, Trente sols relié en Veau,
& Vingt-cinq sols en Parchemin.

A P A R I S.

Chez **G. DE LUYNE**, au Palais, dans la
Salle des Merciers, à la Justice,

Chez la Veuve **C. BLAGHART**, Court-
Neuve du Palais, **AU DAUPHIN.**

Et **T. GIRARD**, au Palais, dans la Grande
Salle, à l'Envic.

M. D. C. LXXXV.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

TABLE DES MATIERES

contenues dans ce Volume.

P relude, contenant plusieurs Actions de grandeur, de bonté & de libéralité du Roy, & plusieurs Pièces à la gloire de ce Monarque.	
Lettre en Prose & en Vers, mêlée de plusieurs Ouvrages.	12
Second Dialogue sur les Choses difficiles à croire.	28
Les Arbres choisis par les Dieux. Fable.	69
Mort de M. le Comte d'Ayen.	74
Mort de M. de S. Geniez.	75
Extrait d'une Lettre de Rochefort.	78
Mort de Madame la Marquise de Ro-	
biau.	86
Galanterie.	94
Sonnet.	100
Réponse.	102
Mariage de M. le Marquis de Chastil-	
lon.	109
Mariage de M. le Marquis de Meaux.	109

à ij

T A B L E

<i>De la Génération,</i>	112
<i>Plaintes d'un Amant,</i>	133
<i>Retour de M. le Marquis de Torcy,</i>	138
<i>Mort de Madame la Duchesse Donnadieu de Mantoue,</i>	140
<i>Mort de M. le Duc Sforce,</i>	145
<i>Mort de M. le Marquis de Bérhane,</i>	147
<i>Mort de M. de Nointel,</i>	148
<i>Le Triomphe de la Vénus d'Arles,</i>	149
<i>Suite de ce qui s'est fait à Paris touchant la Thériaque : avec les Discours qui ont esté prononcez sur ce sujet,</i>	162
<i>Fable,</i>	183
<i>Suite des Actions du Roy, qui n'ont pu avoir place dans le Prélude,</i>	187
<i>Affaires d'Angloterre,</i>	213
<i>Maniage de M. l'Electeur de Baviere,</i>	232
<i>Départ de l'Envoyé d'Alger,</i>	233
<i>Maniage de M. de Miroménil,</i>	235
<i>Madame de Villers - Canivet est benite Abbesse de ce Monastere,</i>	239
<i>Mort de Mademoiselle de Gath d'Esper- non,</i>	241
<i>Autres Morts,</i>	245
<i>Noms de ceux qui doivent estre du Caron-</i>	

T A B L E T

Set de Monseigneur le Dauphin,	246
Histoire,	256
Devotions du Roy, & de toute la Maison Royale pendant la Semaine Sainte,	273
Prédicateurs qui se sont faits distinguer à Paris,	279
Benefices donnés par le Roy,	280
Noms de ceux qui ont deviné les Enig- mes,	282
Enigmes,	283
Changemens arrivés dans la Troupe des Comédiens François,	288
Nouveaux Acteurs dans la Troupe des Comédiens Italiens,	294
Placet de trois Demoiselles à M. M. . . .	
Conseiller au Parlement,	297
Réponse de M. M. . . au Placet des trois Demoiselles,	299
Intendance de Soissons donnée par le Roy à M. Bossuet, Maître des Requestes,	301
Dispense d'âge donnée par le Roy au Fils ainé de M. Bossuet, pour estre reçu Conseiller au Parlement de Metz,	301
M. de Chasteaugonthier reçu en suro- vance à la Charge de Président au Par-	

TABLE.

zier du Parlement de Paris, que possède M. le Président de Bailleul son Pere,	302
Mort de Madama la Première Présidente de Novion,	308
Arrivée du Doge de Gènes à Paris,	309
Antiquitez de la Ville de Gènes. Et les divers changemens arrivez dans son Gouvernement,	312
Synode assemblé à Strasbourg, par l'ordre de M. l'Abbé de Ratabon, Grand-Vicaire du Diocèse,	318
Abjuration faite par Messieurs Pistorius & Stachs, sçavans Ministres Luthériens, entre les mains de M. l'Abbé de Ratabon, en l'Eglise Cathédrale de Nostre-Dame de Strasbourg,	320
Livre nouveau,	322

Fin de la Table.

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par *L'Hyver ne
cache plus les Fleurs ny les Gazons,*
doit regarder la page 134.

Les *Devises* doivent regarder la page
182.

L'Air qui commence par *En vain in
peins nos Champs des plus vives couleurs,*
doit regarder la page 296.

Extrait du Privilege du Roy.

PAR Grace & Privilege du Roy, donné à Chaville, le 18. Juillet 1683. Signé, Par le Roy en son Conseil, JUNQUIERES. Il est permis au Sieur DANNEAU, Ecuyer, Sieur Devizé, de continuer de faire imprimer, vendre & debiter le Livre intitulé, MERCURE GALANT, & generalement tout ce qui dépend dudit Livre, par tel Imprimeur qu'il voudra choisir; Et defenses sont faites à tous Imprimeurs & Libraires, & tous autres, de faire imprimer, vendre & debiter ledit Livre, ny graver aucunes Planches servant à l'ornement d'iceluy; ny mesme de le donner à lire, pendant le temps & espace de dix années entieres, le tout à peine de six mille livres d'amende contre les Contrevenans, ainsi que plus au long il est porré esdites Lettres.

Registré sur le Livre de la Communauté, aux charges & conditions portées, le 14. Septembre 1683. Signé, ANBOT, Syndic.

Ledit Sieur Devizé a cédé son droit du présent Privilege à C. Blageart, Imprimeur-Libraire, pour en jouir suivant l'accord fait entr'eux.

Achevé d'imprimer le 30. Avril 1683.



MERCVRE
GALANT

AVRIL 1685.

I'A Y bien crû, Madame,
que ce que je vous ay
dit touchant l'Aqueduc
qui doit conduire la Riviere
d'Eure à Versailles, vous pa-
roistroit aussi surprenant que
digne d'admiration, & que
vous donneriez mille loüan-
A
Avril 1685.

2 MERCURE

ges aux motifs de bonté qui ont inspiré ce dessein au Roy, puis que ce qu'il a eu principalement en veüe dans cette grande entreprise, a esté de faire trouver les moyens de subsister à ceux d'entre ses Sujets, qui avoient besoin de quelque secours, pour ne pas mener une vie entierement malheureuse, & de fournir de l'occupation à ses Troupes, afin qu'une longue oyfiveté ne les fist pas devenir inhabiles au travail, si quelques Puissances jalouses de sa Grandeur,

GALANT.

31

troubloient le repos qu'il a donné à l'Europe. Après avoir ainsi consulté la bonté pour ses Sujets , & l'avantage que pourroit tirer l'Etat si ses Troupes estoient toujours endurcies au travail du remuement des Terres , qui est le travail le plus nécessaire dans le Mestier de la Guerre , il a regardé qu'en exécutant cet admirable projet , il couvroit la France d'une gloire sans égale , & luy donnoit lieu de se vanter d'être venuë à bout d'un Ouvrage plus grand qu'aucun

A ij

4 MERCURE

de ceux qui ayent jamais esté entrepris par les plus puissans Empereurs Romains ; de sorte que l'embellissement que Versailles recevra des Eaux que cét étonnant & miraculeux Aqueduc y doit conduire, n'a presque pas esté considéré par le Roy : ce Monarque comptant pour rien ce qui regarde ses propres plaisirs. Ce n'est pas que la beauté de Versailles soit pour luy seul. Il se fait une joye de donner cét ornement à la France , & de tenir sa Cour

GALANT

5
dans un lieu délicieux , où
elle jouit des plaisirs de toutes
les belles Saisons , & de
celuy d'estre bien logée,
pendant que les soins de la
grandeur & du repos de l'E-
tat le tiennent dans un travail
qui a fort peu de relâche.
Mais ce Prince est aussi
content , lors que sa Cour,
ses Sujets , & les Etrangers
jouissent des charmes de ce
magnifique lieu , & des di-
vertissemens qu'il y donne,
que s'il les prenoit sans cesse
luy mesme. L'exemple du
travail de l'Aqueduc , a pro-

A iij

6 MERCURE

duit un autre bien pour les malheureux , qui n'ayant point d'employ à Paris , n'y pouvoient trouver les moyens de vivre. M^{rs} les Prevost des Marchands , & Echevins de la Ville ont fait publier, non seulement qu'ils employeroient toutes les Personnes qui voudroient travailler à remuer la Terre des Ramparts qu'on fait autour de Paris ; mais aussi qu'ils donneroient tous les instrumens nécessaires pour ce travail à ceux qui n'auroient pas de quoy en avoir. C'est ce qu'ils

ont fait le neuvième de ce mois ; de sorte que si l'on voit presentement des Gens sans employ , & pressez de la necessité, on ne le doit imputer qu'à leur paresse , & à leur faineantise. On peut ajouter à tout cela que ceux qui ont voulu s'occuper , en ont toujours trouvé les occasions, le Roy ayant fait travailler il y a déjà long-temps à une Levée depuis Paris jusqu'au bord de la Riviere qui regarde Seve , afin de rendre le chemin plus praticable , & plus commode pour ceux

A iiij

8 MERCURE

qui sont obligez d'aller à Versailles. C'est dans cette mesme veuë que Sa Majesté a cru qu'il falloit qu'il y eust un Pont au bout de cette Levée qui conduisist à Seve, d'où Elle a fait applanir , élargir , & paver le chemin jusqu'à Versailles ; ce qui le rendra plus aisé , & plus court. Comme Elle a voulu que ce Pont fust achevé en peu de temps , Elle en a donné le revenu pour cinquante ans à des Particuliers qui l'ont fait construire.

On en commence icy un

GALANT. 9

de Pierre qu'on appellera le *Pont Royal*, & on le fait aux dépens de ce généreux Monarque, qui n'épargne rien pour l'embellissement de la Ville, & pour la commodité de ses Sujets. Il sera un peu plus proche des Tuilleries, que celuy qu'on appelloit le *Pont Rouge*, & que les Eaux ont entraîné depuis quelque temps.

Quoy. que le Roy n'ait point d'occupation plus forte que de penser au général, il ne laisse pas de se souvenir du particulier. On le voit

10 MERCURE

par les pensions des Dames du Palais , qu'il a conservées à Madame la Princesse de Tingry , & à Mesdames les Comtesses de Granmont , & de Saint Geran , qui les avoient eues du vivant de la Reyne. M^r l'Abbé de Rohan , second Fils de M^r le Prince de Soubise , a esté pourveu de l'Abbaye de Saint Taurin , Ordre de S. Benoist, Diocèse d'Evreux , vacante par la démission volontaire de M^r l'Abbé du Frénoy , qui se trouvant l'aîné de sa Maison, a cru devoir se mettre en état

GALANT. II

de la soutenir. Ces grandes Abbayes ne devant estre possédées que par des Personnes d'une distinction particuliere, on ne peut que louer ce choix du Roy, aussi bien que celui qu'il a fait de M^r l'Abbé de Beuvron qu'il a gratifié de la Charge de l'un de ses Aumôniers, vacante depuis la mort de M^r l'Abbé de Saint Luc. Il y a déjà quelque temps que M^r l'Abbé de Beuvron avoit offert de l'argent d'une autre Charge d'Aumônier, mais l'affaire ne se put conclurre, & il a eu du Roy

12 MERCURE

en pur don , celle dont il vient d'estre pourveu , sa Majesté ne permettât plus que les Charges d'Aumônier se vendent , & voulant à l'avenir les remplir Elle-mesme de Personnes de merite. C'est par là qu'Elle a donné à M^r l'Abbé de la Sale , Frere de M^r de la Sale Maistre de sa Garderobe ; une autre Charge d'Aumônier , vacante par la démission volontaire de M^r l'Abbé de Saint Valier , qui est party pour le Canada , où il doit estre Coadjuteur de M^r l'Evêque de Quebec.

Une grande dévotion & le zele de convertir des Infidèles, luy font faire ce Voyage. Il accompagne M^r le Marquis d'Enonville, Colonel des Dragons de la Reyne, qui doit estre Commandant en ce Pais-là, dont vous sçavez que M^r le Maréchal d'Estrades est Viceroy.

Dans le mesme temps que le Roy s'applique aux differens soins que je viens de vous marquer, il songe à donner moyen à la plus jeune & la plus qualifiée Noblesse de son Royaume, de s'entre-

14 MERCURE

tenir toujours dans les exercices qui sont les plus dignes d'elle , & qui font qu'elle sert l'Etat avec plus de gloire & plus d'avantage, lors qu'il est question, ou de le défendre, ou de le remettre dans ses justes bornes. C'est pour cela que ce Prince a la bonté de contribuer à la plus grande partie de la dépense nécessaire , pour faire une Course de Têtes, avec tout l'éclat qu'elle peut estre par les plus grands Seigneurs d'une Cour , qui n'est pas moins renommée par la bravoure que par la

GALANT. 15

galanterie. Je ne vous dis rien de ce qui se fait pour faire fleurir en France la véritable Religion , & pour en bannir la Prétendue Reformée. Sa Majesté fait toujours paroître la plus forte ardeur pour détruire l'Herésie , & toujours les Muses tirent de là son plus grand éloge. Vous le connoistrez par ce Sonnet M^r Terraudiere, premier Echevin de Niort.



SUR LA NAISSANCE

& le progrès de l'Herésie,
 sous les régnés des sept der-
 niers de nos Roys ; & sur
 son déclin sous le règne de
 LOÜIS LE GRAND.

SONNET.

Sous le grand Roy François ce
 Monstre prit naissance
 Par de faux Apostats suscitez de
 l'Enfer;
 Son Fils Henry second s'en alloit
 l'étouffer,
 S'il n'eust esté tué d'un fatal coup de
 Lance.

52

Après sa mort on vit cette fatale En-
 geance

GALANT. 17

*S'établir par le feu, s'élever par le fer;
François, Charles, Henry la virent
trionpher,
Et répandre à leurs yeux tout le sang
de la France.*

SE

*Henry quatre endormit ce Serpent
dangereux;
Mais il se réveilla bien-tôt plus fu-
rieux,
Et sous Louïs le Juste il fit bien du
ravage.*

SE

*Enfin le grand LOUIS, l'Hercule de
nos jours,
Par des moyens prudens, par de sages
détours,
Vient d'abatre cette Hydre, & l'Enfer
en enrage.*

Avril 1685.

B

Voicy un autre Sonnet sur
la bonté que le Roy a eüe
d'accorder la Paix aux Gé-
nois. Il est de M^r de Gram-
mont de Richelieu.

SUR LA PAIX DE GENES.

SONNET.

LOVIS n'a point d'égal, ny n'en
aura jamais,

Il sçait se faire craindre, & sur Mer
& sur Terre;

Et quand ses Ennemis luy déclarent
la guerre;

Il les force aussi tost à demander la
Paix.

52

Gênes n'est plus superbe, elle apprend
à ses frais.

*Le secret d'éviter l'effroyable tonnerre
Dont il sçait, quand il veut, briser
comme du verre
Les Ramparts les plus forts, & les plus
beaux Palais.*

SS

*Cherche-t-elle la Paix, aussi-tost il
la donne;
Son Doge est-il soumis, volontiers il
pardonne;
C'est ce que pour sa gloire il met au
premier rang;*

SS

*Et ses Lauriers meslez aux branches de
l'Olive,
Luy donnent une joye & plus douce &
plus vive,
Que quand ils sont couverts de poussie
& de sang.*

B ij

Quoy que le Sonnet en
Bouts-rimez qui suit ces deux-
cy, ne parle qu'en général
de ce que le Roy a fait de
grand, il mérite bien d'avoir
place icy, par le tour heureux
que luy a donné M^r Blan-
chard, Curé de Fiffé aux En-
virois de Dijon.

A *Alexandre & César ont acquis
moins de gloire
Par leurs Exploits fameux, que nostre
auguste Roy;
Sa maniere de vaincre, & de donner
la Loy,
Jusque chez les Vaincus fait aimer sa
Victoire.*

§§

*Ses grandes Actions effacent leur
Histoire;
Une seule Campagne en pourroit faire
foy.
Son Nom porte par tout ou l'amour ou
l'effroy,
Et peut seul occuper les Filles de Mé-
moire.*

§§

*Rome ne vit jamais Héros plus
achevé;
Son esprit est en tout égal, vaste,
élevé,
Sa Fortune répond à son cœur intré-
pide.*

§§

*L'on doit à ses vertus des honneurs
immortels,*

22 MURKLE

*L'Hydre aux abois fait voir qu'il est
plus grand qu'Alcide,
Et cent Temples détruits luy valent
cent Autels.*

Un Particulier ayant fait divers Ouvrages sur les dernières Actions de cet auguste Monarque , les a ramassés comme en un Recueil dans cette Lettre qu'il m'a adressée.

S S S S S S S S S S S S

RELENTLESS

JE me souviens , Monsieur ,
que vous avez voulu me per-
suader que j'avois mérité quel-

que approbation des bons Con-
noisseurs , lors que je dis il y a
quelques années.

On fait mal ce qu'on fait , on ne
fait qu'une affaire,
Mais LOUIS partagé dans cent
emplois divers,
Se donnant tout à tout , fait voir
à l'Univers,
Et qu'il fait ce qu'il faut, & qu'il
sait bien le faire.

*Vous avez même prétendu
que j'avois expliqué les senti-
mens de tout ce qu'il y a d'hon-
nestes Gens au monde en disant,*

Que tous les noms des Grands
cedent au nom du Roy,

24 MERCURE

Les Césars, les Cyrus, les Hectors,
les Achilles,

Ont eu moins de merite & donné
moins d'effroy,

Par cent Combats rendus, par
cent prises de Villes.

*Je vous serois bien obligé, si
vous vouliez faire sçavoir au pu-
blic, que je désie toute la Terre de
me disputer la verité de ce que je
vais dire.*

S O N N E T

SVR LA GRANDEVR DV ROY.

LOUIS est grand en tout; il
regle les Finances,
Il reforme les Loix, il fait fleurir
es Arts ;

Mille

GALANT. 25

Mille Vaisseaux flottans, mille orgueilleux Rampars
Partagent tous les jours ses soins,
& ses dépenses;

§§

Dans le particulier, dans les réjouissances
Il est autant Heros, que dans le champ de Mars,
Fin dans le Cabinet, ferme dans les hazars,
Il fait plier sous soy les plus hautes Puissances;

§§

Sa fortune répond par tout à sa valeur,
Par tout ses grands exploits répondent à son cœur,
Ainsi que l'ont fait voir cent conquêtes de marque;

Mars 1685.

C

Enfin nos Ennemis connoissent
 comme moy,
 Que si tout l'Univers ne vouloit
 qu'un Monarque
 Tout l'Univers devroit n'avoir
 que luy pour Roy.

*Je sens bien que ce que je dis
 là n'est rien de bon , mais il me
 semble que c'est l'explication sin-
 cere des pensées , qui doivent ve-
 nir naturellement à tous les Sages
 qui sont sans passion , & qui ont
 du bon goust.*

*Ne croyez donc pas , Mon-
 sieur , que ce soit une pure conje-
 cture, ou seulement un effet de l'at-*

ache des sentimens que j'ay pour
le Roy qui m'a fait dire

Enfin nos Ennemis connoissent
comme moy, &c.

Vous en jugerez par une pe-
tite aventure que je vais vous
raconter telle qu'elle m'est arrivée
en effet.

Je me trouvoy sur la route de
M^r l'Ambassadeur d'Espagne
lors qu'il se retiroit de France à
pas comptez, tant il marquoit
d'envie de n'en point sortir. J'é-
rois chez une Personne de qualité
& de merite; à l'heure qu'il luy
envoya un de ses Gentilshommes
pour sçavoir si elle se trouveroit

28 MERCURE

en état de recevoir sa visite. Comme je vis par la réponse, que M^r l'Ambassadeur alloit venir, je voulus luy faire place, mais la Personne chez qui j'estois me déclara, qu'elle vouloit absolument que j'eusse part à cette conversation, qui dura bien près de quatre heures. Vous ne pouvez pas douter, Monsieur, qu'on ne parlât d'Affaires d'Etat avec un Ambassadeur, & que sa retraite, & la Guerre qui nous menaçoit alors, ne fournissent à l'entretien. Il nous dit cent choses, qui nous firent assez comprendre qu'il n'eust pas eu de peine à quoyer

nettement que le Roy estoit le plus grand & le plus puissant Prince du monde, s'il eust pu oublier qu'il avoit un Maistre, & se défaire des préjugez Espagnols.

On doit néanmoins cette justice à M^r l'Ambassadeur, que son bon sens & sa raison ne furent point obscurcis par ces entestemens, qui sont si ordinaires à ceux de sa Nation. Il fit l'Eloge de la France, des François, du Roy, & d'un air fort élevé, & qui marquoit beaucoup de sincerité dans ce qu'il disoit ; mais dans les loüanges qu'il donna à sa Majesté, il n'oublia ny ce qu'il estoit,

30 MERCURE

ny ce qu'il devoit à son Prince. Pretendant faire une galanterie aux Dames, il dit qu'il vouloit leur faire voir quelque chose de fort beau. Il tira ensuite une riche Boëte, qui renfermoit, disoit-il, le Portrait de sa Maîtresse, qu'il emporioit de France, & c'estoit celuy du Roy, dont sa Majesté l'avoit honoré, & dont il se faisoit en effet un grand honneur. La Personne chez qui nous estions, qui est fort spirituelle, luy dit qu'il devoit bien conserver ce gage, & qu'il se feroit bien-tost en luy une metamorphose surprenante, parce qu'il estoit à croire que le

Portrait de sa Majesté se changeroit en celui de son Maistre. A ces paroles M^r l'Ambassadeur parut Espagnol , comme son devoir l'y obligeoit. L'entretien roula ensuite sur différentes matieres, & fut longue & curieuse.

Je vous avouë , Monsieur, que pendant tous les évenemens de la dernière Campagne , je me suis toujours souvenu des entretiens de cet Ambassadeur. Il nous dit positivement qu'il y auroit du sang répandu; qu'il seroit difficile d'arrester les desseins du Roy; que ses Ennemis ne pouvoient

C iiij.

32 MERCURE

rien esperer que de l'inconstance
de la fortune ; & que l'Empire
& l'Espagne ne cherchoient qu'à
mettre leur honneur à couvert,
en ne cedant pas sans avoir com-
battu. Voila la Prophetie accom-
plie , & nous en voyans la veri-
té dans la disposition des choses
qui se sont passées la dernière an-
née.

S O N N E T

*Sur l'état des Affaires après la der-
niere Campagne de France.*

A Lger encor fumât des Fou-
dres de la Guerre,
Vient se jeter aux pieds de son
noble Vainqueur,

Et Gennes la superbe est trem-
blante de peur
Sous les éclats vengeurs de son
bruyant tonnerre:

§2

Luxembourg voit tomber ses
hauts Ramparts par terre,
Cap-de-Quiers attaqué se trouve
sans vigueur;
La Hollande en Partis ralentit
son ardeur
N'ayant pû soulever les Peuples
d'Angleterre;

§2

Le Danemark amy reçoit nos
Etendars,
L'Empire se ménage & craint
tous les hazars,
L'Espagne plaint ses Forts qu'on
pille ou qu'on enleve;

34 MERCURE

52

Liège & Trèves soumis sça-
vent faire leur Cour,
L'Europe attend la Paix en rece-
vant la Trêve,
Tout cede au Grand LOUIS par
force ou par amour.

*Je vois dans cette peinture tout
ce que l'Ambassadeur d'Espagne
craignoit , & tout ce que sa poli-
tique luy faisoit prévoir avec cha-
grin. Avoüez après cela, Mon-
sieur, que la fortune de LOUIS
le Grand doit estre bien constante
pour faire avec tant de bonheur
des choses si admirables , puis que
tant de Heros , & tant de sages
Monarques n'ont pu s'empescher*

d'en estre abandonnez. Mais avoüez aussi à mesme temps que la prudence & le courage du Roy sont extraordinairës , puis qu'il semble avoir réduit la Fortune sous les règles , & s'estre fait une methode de réüssir en tout.

Ne peut-on pas compter entre ses bonnes fortunes la fecondité de la Maison Royale ? Ce Fils unique que le Ciel luy avoit laissé comme son premier don , plus il est grand , plus il nous faisoit craindre. Vous voulûtes bien, Monsieur , que mes pensées fussent celles de tous les honnestes Gens à la naissance de Monsei-

36 MERCURE

gneur le Duc de Bourgogne. Je
voudrois à cette heure que vous
les engageassiez à dire sur la
naissance de Monseigneur le Duc
d'Anjou.

A U R O Y.

S O N N E T.

Recevez un Héros qui naît
de vostre Race,
Grand LOUIS, désormais le Ciel
veut tous les ans
Enrichir vos Etats de semblables
Présens,
Qui pourront mériter de remplir
vostre place.

SS

Nous verrons de nos jours l'Alle-
magne & la Thrace

Ployer sous les efforts du Pere &
des Enfans;
Par tout dignes de Vous, & par
tout triomphans,
De tous nos Ennemis ils dompte-
ront l'audace.

SE

Formez-les seulement dans l'Art
qui fait les Roys,
Ils en apprendront plus par vos
rares Exploits,
Qu'en lisant ce qu'ont fait les Fa-
meux de l'Histoire;

22

Et comme ils vous verront tou-
jours au dessus d'eux,
Chacun d'eux tâchera d'atteindre
à vostre gloire;
Mais nul n'y parviendra parmy
tous vos Neveux.

Ces sentimens qui furent conçus dans la joye qu'avoit toute la France en cette rencontre , se produisent fort tard , mais ils seront toujours de saison , si vous voulez que ce soient des marques éternelles de mon respect envers ce Prince. J'ay aussi laissé passer le temps où ces Bouts rimez estoient à la mode. Cependant ce qu'ils m'ont fait dire ne vieillira jamais dans la memoire des Hommes, puis que LOUIS le Grand aura toujours des admirateurs , qui tomberont d'accord avec moy de la verité de mes pensées.

SI jamais Conquérant marcha
droit à la *Glorre*,
Si jamais Souverain mérita d'être
Roy,
Si jamais Politique aux autres fit
la *loy*,
Sur tous les Concurrrens **LOUIS**
à la *Victoire*.

SE

Ses Faits feront passer pour Fable
son *Histoire*,
A peine croira-t-on qu'ils soient
dignes de *foy*;
Les Siècles à venir en seront dans
l'*effroy*,
Et tout retentira du bruit de sa
Mémoire,

SE

Lors qu'on voudra former un Hé-
ros achevé,

40 MERCURE

On en prendra les traits sur son air
élevé,

Sur ses Combats divers, sur son
cœur *intrépide.*

52

Autrefois on l'eût mis au rang des
Immortels;

Et comme ses hauts Faits effacent
ceux d'*Alcide,*

Alcide à son Vainqueur eût cédé
ses *Autels.*

*Vous trouverez peut-être quel-
que conformité entre ce Sonnet,
& un autre que vous avez pu-
blié. Elle auroit esté plus grande
si je ne l'avois jamais veu. Je ne
sçay si l'autre a esté fait plutôt
que le mien, mais je suis seur*

que le mien n'a point esté fait sur
celuy-là. Ces Bouts rimez n'au-
ront pas perdu tout-à-fait la gra-
ce de la nouveauté. Vous avez
dit il n'y a pas long-temps, qu'ils
estoyent à la mode, & le sujet n'en
est pas trop vieux.

SUR LA TREVE

que le Roy a faite.

ON disoit autrefois, *Non licet*
omnibus,

J'ose le dire encore, & qui voudra
s'en fâche;

LOUIS, de qui l'esprit travaille
sans relâche,

Vient de faire luy seul *quod non*
licet tribus.

Avril 1685.

D

S2

Nul d'entr'eux ne ſçauroit parer
aux coups qu'il lâche;

Parmy les Souverains il paroît un
Phæbus;

Il commande la Trêve, & vous
ſçavez *quibus*;

Tout ce qu'elle a de dur par avâce
il leur *mâche*.

S2

Ils l'avalent enfin avec tous ſes

Item;

Dans un profond reſpect ils chan-
tent *Tu autem*,

Ravis de prévenir les effets de ſon
ire.

S2

Si dans le temps préſent ils n'ont
pû dire *ama*,

Peut-estre qu'au futur ils auront
peine à lire

Ce qu'il leur fit signer *currente*
calamo.

Il n'y a point de Rimes si bi-
zarres & si Burlesques, qu'on ne
puisse remplir de quelque chose de
grand sur le sujet du Roy. Il me
semble donc qu'on pourroit bien
donner à celles-là encore un autre
tour presque sur la mesme ma-
tiere.

SVR L'ENREGISTREMENT,
& la Publication de la Trêve.

L OUIS le Conquérant fait
sçavoir *omnibus*,
Qu'il annonce une Trêve, & qui
plaist, & qui fâche;

D. ij,

44 MERCURE

Jamais de ses desseins en rien il ne
relâche,

Le coup qui le desarme a fait la
loy *tribus.*

52

Que s'il fuit les Combats, il ne
fuit point en *Lâche,*

Dans le Mestier de Mars il n'est
point E-*Phæbus;*

Il a du cœur, des Gens, des Armes,
du *quibus,*

Et quand il faut donner, point la
Cire il ne *mâche.*

52

Cependant il s'arreste, il se mo-
dère, *item,*

Sçachant bien comme il faut ve-
nir au *Tu autem,*

Pour le bonheur public il com-
mande à son *ire,*

S2

Conjuguons. luy par cœur dans
 tous les temps *amo*;
 Et nos Neveux diront, lisant ce
 qu'on va lire,
 Que ce qu'il fit du Fer, il l'a fait
galamo.

Enfin, Monsieur, il y a tres-
 long-temps que j'ay fait une Devi-
 se pour le Roy, sur un dessein qui
 a esté suspendu. Si elle avoit esté
 publiée dès ce temps-là, elle pour-
 roit passer à present pour une es-
 pece de Prophetie. Ce sera pour
 le moins une expression allegori-
 que de ce que nous voyons. Le
 corps de la Devise, c'est un Soleil

46 MERCURE

dans son Zodiaque; l' *Ame*, ce sont ces paroles, *Curro*, sed *tacito motu*. Si je ne craignois de choquer les *Maistres* de l' *Art*, j'ajouterois des *Astronomes* de toutes les *Nations*, qui observent le *Soleil* avec toutes les sortes d' *Instrumens* dont on use pour cela. Ils ne répondroient pas mal à l'application que tous les *Politiques* de la *Terre* donnent à pénétrer la conduite du *Roy*. Voicy l'explication de ma *Devise*.

L'Univers attentif regarde ma
carriere,
Les esprits appliquez à mesurer
mon cours,

Observent avec soin mes tours &
mes détours.

Mais nul œil ne peut voir ma rou-
te toute entière;

22

Mon éclat plus aux fiers fait
baïsser la paupière;

Mes differens aspects font les
nuits & les jour,

Tout languiroit sans moy, tout
attend mon secours,

Et je porte par tout mes biens &
ma lumière.

SS

Mille divers emplois partagent
mes momens,

Je suis toujours réglé dans tous
mes mouvemens,

On connoist mon pouvoir sur la
Terre & sur l'Onde.

Je me hâte; je cours; rien n'ar-
reste mes pas,
J'acheveray bien-toſt le tour en-
tier du Monde,
Ma démarche eſt cachée & l'on
ſçait où je vas.

*Il y a aſſez long-temps, Mon-
ſieur, que je vous entretiens pour
me haſter de vous dire que je ſuis
voſtre tres, &c.*

F. F. D. C. R. G.

L'Authcur du Dialogue
que vous avez veu ſur les cho-
ſes difficiles à croire, m'en a
envoyé un ſecond, dont je
vous fais part. Quoy qu'il

GALANT. 49

soit une suite du premier, la
matiere est differente, & cet-
te diversité doit estre agrea-
ble aux Curieux, qui sont
bien-aïses d'apprendre beau-
coup, & de s'épargner la
peine des longues lectures.

255:22222 2522:2222

DES CHOSES

DIFFICILES A CROIRE.

DIALOGUE SECOND.

BELOROND. LAMBRET.

BELOROND.

Vous me trouvez en li-
sant chez Aulu'-Gelle

Avril 1685.

E

50 MERCURE

une vérité qui passeroit pour difficile à croire , si elle n'étoit mise icy en pratique aussi souvent qu'ailleurs ; c'est quand il dit , que l'on punit les petits Larrons , & qu'on porte honneur aux grands : *Fures privatorum furtorum in nervo atque compedibus aetatem gerunt , fures publici in auro & in purpura.*

L A M B R E T.

Un autre a dit encore que les petits crimes sont punis , & que les grands sont portez en triomphe : *Sacrilegia minuta puniuntur , magna in trium-*

phis feruntur. Nous aurions bien des choses à dire sur cette matiere , si nous voulions nous ériger en .Satyriques ; mais croyez-moy, parlons du larcin d'une autre maniereCe n'est pas icy seulement qu'il y a beaucoup de Larrons , & que la plus-part sont comblez d'honneurs. Au Royaume de Tangeo il y a un païs appelé *des Larrons* , où l'on tient à si grand honneur d'avoir eu des Parens pendus pour des vols commis, qu'on s'y reproche comme une espece d'infamie, si l'on n'en a

E ij

52 MERCURE

pointeu d'Executez en Justice pour une si belle cause. Chez les Lacedemoniens le larcin estoit permis, pourvû qu'on ne fust point surpris en le commettant. C'estoit afin d'accoutumer ces Peuples à chercher des artifices & des stratagêmes, dont ils se servoient souvent dans les guerres qu'ils avoient avec leurs ennemis. Un jeune Enfant Lacedemonien fut si fidele à executer cette Loy, qu'ayant dérobé un Renard, & l'ayant mis dans son sein pour le cacher aux yeux de

ceux qui le cherchoient , il aima mieux se laisser ronger le ventre par cet animal, que de découvrir son larcin.

BELOROND.

J'aurois de la peine à croire ce que vous venez de me dire, si je ne me souvenois d'avoir lû chez Cefar l. 6. *de bello Gall.* que les anciens Allemans permettoient à la Jeunesse de dérober, afin d'éviter l'oïfiveté ; dans Arrien *in Epict.* l. 3. c. 7. qu'Epicure avoüoit bien que c'estoit une grande faute de se laisser surprendre en dérobant ; mais

E iij

54 MERCURE

qu'il ne croyoit pas que hors de cette surprise il y eust du mal dans l'action ; & chez Suetone *in Ner.* art. 16. que les Romains avoient des Festes & des Jeux : *Quadrigarium lusus*, qui leur permettoient de prendre tout ce qu'ils pouvoient. L'Empereur Neron fut le premier qui condamna cet injuste usage. Diodore nous apprend que les Egyptiens avoient un Prince des Larrons, à qui l'on s'adressoit, comme autrefois à Paris au Capitaine des Coupeurs de bourse, pour recou-

vrer ce qu'on avoit perdu,
en donnant le quart du prix.

L A M B R E T.

Vous avez apparemment
aussi lû chez François Alva-
rez, qu'il y a un Officier de la
Cour du Prête-Jan, qui n'a
que cette qualité de Capi-
taine des Voleurs pour gages
de son Office, dont les fon-
ctions consistent à faire lever
& accommoder les tentes du
Roy.

B E L O R O N D.

Si l'estime que quelques
Peuples ont eüe pour le lar-
cin paroist incroyable, la pei-

E iij

56 MERCURE

ne que d'autres Peuples faisoient souffrir aux Larrons, ne le paroîtra pas moins , comme chez les Americains , au rapport d'Oviedo l. 5. hist. c. 3. & l. 17. c. 4. qui les empaloient vifs ; & chez ceux de Carinthie, qui estoient si animez contre les Voleurs, que sur le seul soupçon ils les pendoyent , & puis faisoient le procès au Mort, se contentant d'ensevelir honorablement ceux contre lesquels ils n'avoient point trouvé de preuves suffisantes pour les condamner à la mort. C'est

Mercator qui nous l'apprend
dans son histoire l. 7. c. 13.

L A M B R E T.

Ceux du Royaume de Lao n'estoient pas si severes dans les châtimens des Larrons , puis qu'ils les puniffoient seulement en leur faisant couper sur le corps , selon la qualité du vol , une certaine portion de chair , avec cette clause , que si le Bourreau en coupoit trop , il estoit permis au voleur de dérober après impunement pour autant que pouvoit valoir ce qu'on luy avoit ôté de trop.

Ce que vous venez de dire me fait souvenir d'une coutume de Moscovie , qui n'est pas moins déraisonnable, puisqu'elle veut qu'on donne la Question premièrement à l'Accusateur , pour voir s'il persistera dans son accusation , & puis à l'Accusé, si la chose en question est demeurée douteuse. C'est Olearius qui le rapporte l. 3. Y a-t-il rien de plus impertinent , selon nous , que ces usages ? Et cependant ceux de Moscovie & de Lao s'imaginent

que leurs Coûtumes sont aussi raisonnables qu'elles nous paroissent ridicules & extravagantes, tant il est vray que chacun abonde en son sens, & qu'on ne peut établir un fondement certain sur l'esprit ou plutôt sur les opinions des hommes. Avoüons de bonne foy que les Pyrrhoniens n'estoient pas les plus méchans Philosophes, quand ils n'assuroient rien que par leur, *peut - estre , cela se peut faire*. Si l'entestement, la présomption , l'obstination & l'amour propre ne s'estoient

60 MERCURE

pas emparez de l'esprit de la plus-part des hommes, je ne doute point qu'on ne leur eust rendu plus de justice, après avoir pourtant employé la Circoncision dont parle un Pere de l'Eglise, c'est-à-dire, après avoir retranché de leurs opinions ce qui peut estre contraire aux Veritez certaines & infaillibles de nostre Religion.

L A M B É R E T.

Devons-nous estre surpris de voir les hommes si bizarres dans leurs opinions & dans leurs coûtumes, puis

que leur mere commune, je veux dire la Nature, l'est encore davantage dans ses productions. C'est dans la consideration de la bizarrerie qu'elle y fait paroître, que je puis vous rapporter beaucoup de choses qui paroîtront incroyables à ceux qui ne mesurent la puissance de la Nature, que parce qu'ils ont vû ou entendu. En effet, un homme qui n'a pas perdu son clocher de veuë, peut-il se résoudre à croire qu'il y ait en Ethiopie un Lac, comme le rapporte Diodore de Sicile,

62 MERCURE

Bibl.hist.l.2.c.5- dont les eaux troublent tellement l'esprit de ceux qui en boivent, qu'ils ne peuvent rien cacher de ce qu'ils sçavent ; en l'Amerique une Plante qui represente distinctement en sa fleur tous les instrumens de la Passion du Fils de Dieu , au rapport de Duval dans son Monde ; en la vallée Baaras , qui est au levant du Jourdain , une autre Plante qui paroist comme un flambeau allumé pendant la nuit ; en la Province des Pudifetanaux , Indes Orientales , un Arbre appelé l'Ar-

bre de la Honte , dont les
 feüilles s'étendent ou se re-
 tirent selon qu'on s'en éloi-
 gne , ou que l'on s'en appro-
 che? Enfin, pourra-t-il se per-
 suader que le Boranetz qui se
 trouve au païs des Tartares
 Zavolhans, qui est fait en
 forme d'agneau dont il porte
 le nom en leur Langue, est
 une Plante attachée à sa ra-
 cine qui mange toute l'herbe
 qui se trouve autour d'elle, &
 puis se seche quand il n'y en
 a plus ; & ne démentira-t-il
 pas Aristote, ce genie de la
 nature, quand il dit au l.^r. des

64 MERCURE

Animaux, que le Fleuve Hypanis près du Bosphore Cimmerien, porte en Esté de petites feüilles de la longueur d'un gros grain de raisin, d'où sortent des Oyseaux à quatre pieds appelez *Ephemeræ*, qui vivent, & volent depuis le matin jusques à midy, puis sur le soir commencent à défaillir, & enfin meurent au Soleil couchant? Je sçay bien qu'il se peut faire qu'il y ait des Auteurs tellement passionnez pour les choses extraordinaires, qu'ils nous rapportent quelquefois

effrontément des fables qu'ils prétendent faire passer pour des veritez ; mais quand je fais réflexion qu'il se presente tous les jours à mes yeux des prodiges qui ne demanderoient pas moins d'admiration que le Boranetz, & les Ephemerres, si nous ne bornions nostre croyance par la sphere de nostre veüe, je ne puis me résoudre à donner un démenty à tant de grands hommes, qui après avoir étudié serieusement la Nature, ont bien voulu nous faire part de leurs connoissances.

Avril 1685.

E

66 MERCURE

ces & de leurs remarques, en nous apprenant les prodigieuses merveilles.

BELOROND.

Ce n'est pas seulement à cause que l'on ne voit pas les choses extraordinaires qui se lisent dans les Voyages & chez les Naturalistes que l'on ne veut pas les croire ; c'est encore parce que l'on ne comprend pas comment elles se peuvent faire. Pour moy, quand je ne puis pénétrer les causes des merveilles de la Nature, je ne m'imaginer pas pour cela, qu'elles

ne soient pas en effet, mais
 je console mon ignorance &
 borne ma curiosité par un,
Hæc Deus mirari voluit, scire
voluit. Je me dis à moy-mê-
 me, que Dieu veut que nous
 les admirions, & non pas
 que nous les connoissions,
 comme s'il avoit voulu hu-
 milier nostre esprit dans l'é-
 tude de la Nature aussi bien
 que de la Religion, par une
 expérience continuelle de
 son ignorance & de sa fai-
 blesse.

L A M B R E T.

Séparons-nous, je vous

E ij

68 MERCURE

prie , avec une si judicieuse réflexion. Elle ne servira pas peu à nous exciter à remarquer encore des choses plus merveilleuses que celles dont nous venons de parler , pour nous servir de matiere dans nostre premier Entretien.

Parmy les Fables nouvelles que le Sieur Blageart debite , & qui sont si estimées du Public , il y en a une qui porte pour titre , *Les Arbres choisis par les Dieux*. M^r de la Barre de Tours a mis en Vers cette même Fable. Je vous

70 MERCURE

Juger d'un objet tel qu'il est,
Regardez s'il est bon, sans trop voir
s'il vous plaist,

Et ne vous trompez pas à la simple apparence.

Considérez le vray, ne pensez point
au beau,

Au plaisant préférez l'utile,
Les fruits aux fleurs, le second au
sterile,

Le solide au brillant, l'Automne au
Renouveau.

Si ma Morale est véritable,
J'en croy le sens commun, j'en croy
mesme la Fable.

SS

Un jour Jupin & tous les autres
Dicux,

Dans la grande Sale des Cieux,
Tinrent le divin Consistoire.

On y traita mille sujets divers.

Qui concernoient la Police & la gloire

De ce vaste Univers.

Quand on parla des Arbres & des Plantes,

Et de leurs Ames vegetantes,

On fit, dans ce Conseil d'Etat,

De creux raisonnemens, car sur cha-
que mistere

Comme l'on peut juger, les Dieux en
sçavent faire,

Mais creux ou non, voicy le résul-
tat.

Sçavoir, que chacun d'eux fist un
choix volontaire

De l'Arbre qui pourroit luy plaire,

Pour ensuite le proteger,

Et le garder de tout danger,

Comme du feu du Ciel, des Vents, &
des Orages,

Des Eaux, des longs Hyvers, & des
autres ravages.

72 MERCURE

*Le Chesne sur ce pied fut choisi par
Fupin,*

Cibelle après luy prit le Pin,

Apollon le Dieu de la Lire

*Pour certaines raisons, s'appliqua le
Laurier,*

Hercule le haut Peuplier,

*Dame Cypris qui fait que d'amour on
s'empire.*

*Prit avec son Enfant les Myrthes
amoureux:*

*Enfin, à qui pis pis, Et non à qui
mieux mieux.*

Chacun choisit à boulle-veuë.

*Minerve dont au Ciel la sagesse est
connue,*

S'écria d'un air furieux.

*Non, je ne puis souffrir une telle
béveuë*

Vostre Conseil a la berluë,

Et vostre choix est indigne des

Dieux.

Prem

GALANT. 73

Prendre des Plantes inutiles,
Arbres sans rapport, infertiles,
Et propres à jeter au feu.

Pins & Lauriers, Peupliers, Myr-
thes, Chênes,

Ne sont - ce pas des Plantes
vaines?

Pourquoy donc les choisir ? Ar-
restez-vous un peu

Ma fille, *dit Jupin*, sçachez nostre
pensée.

Nostre protection sembloit inté-
ressée

En la donnant aux Arbres por-
tant fruits;

Nous ne voulons rien davanta-
ge

Que l'écorce & que le feuilla-
ge;

Il est des Dieux puissans de pro-
teger gratis.

Avril 1685.

G

74 MERCURE

C'est pousser un peu loin vostre
délicatesse,

Dit Minerve , je fais consister ma
sagesse

A faire un choix qu'approuve la
raison:

J'ay choisi l'Olivier, j'en trouve le
fruit bon,

Le feuillage m'en plaist Que
Minerve est aimable!

Interrompt Jupin en l'embras-
sant

Ouy , ma fille , c'est peu que d'ai-
mer le plaisant

Joignons pour estre heureux l'uti-
le à l'agréable.

M^r le Comte d'Ayen, Fils
aîné de M^r le Duc de Noail-
les , mourut sur la fin du der-

nier mois , âgé de neuf ans. Ce Duc a supporté cette perte avec une fermeté digne de son caractère. Je vous en ay fait la peinture en plusieurs occasions , & je croy que vous ne me soupçonnez pas d'avoir rien exagéré, quand je vous ay dit que la Cour n'a point de grand Seigneur plus obligeant, ny qui soit dans une estime plus générale.

M^r le Marquis de Saint Geniez , Frere de feu M^r le Maréchal Duc de Navailles , est aussi mort depuis peu de

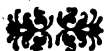
G ij

76 MERCURE

jours. Il avoit esté Gouverneur de Saint Omer , & avoit remis ce Gouvernement entre les mains de Sa Majesté, afin de penser à son salut avec moins de trouble & d'embarras , lors qu'il connut que ses forces commençoient à diminuer , & qu'il ne devoit plus espérer de vivre longtemps. Le Roy luy donnoit une Pension considérable. Il est mort à l'Abbaye de Saint Victor , où il s'estoit retiré.

Ma Lettre du mois de Mars vous a fait sçavoir la perte que l'on a faite de Madame

la Princesse de Guemené. Je ne vous dis rien alors de ses grandes qualitez , comme si j'avois prévu que je devois recevoir l'éloge que vous allez lire. Il a esté fait par une Personne qui la connoissoit parfaitement, & c'est le moins que l'on doive à cette Illustre Défunte , que d'apprendre à tout le monde , ce que tout le monde dévroit tâcher d'imiter.



SSS2:2SS2 S2S:22SS2

EXTRAIT
D'UNE LETTRE

ECRITE DE ROCHEFORT.

M Adame la Princesse de Guemené est morte en son Chasteau de Rochefort le 14. de Mars âgée de 79. ans. Elle estoit issue des anciens Souverains de Bretagne, & des Rois de Navarre; mais quelque grande qu'elle fust par une si illustre naissance, elle l'estoit bien davantage par sa vertu & par son merite. Il s'est

*peu de Personnes de son Sexe
 & de son rang qui ayent possédé
 d'aussi grandes qualitez, & qui
 les ayent portées si loin. Elle sceut
 joindre ensemble dès sa plus tendre
 jeunesse, une beauté parfaite &
 une modestie surprenante, &
 joür au milieu des troubles, &
 des embarras de la Cour, d'une
 quiétude, & d'une tranquillité
 d'esprit que la plupart des Grands
 ne connoissent point, & recher-
 chent encore moins. Elle fut gran-
 de sans orgueil, belle sans affe-
 ctation, majestueuse sans fierté,
 ferme dans les plus grands mal-
 heurs sans vanité, bonne sans foi-*

G iij.

80 MERCURE

blesse, & charitable envers les pauvres sans ostentation. Sa dévotion estoit tendre & solide. Dieu qui l'avoit attirée de bonne heure, luy avoit montré par quelle voye il vouloit qu'elle vinst à luy ; c'est pourquoy elle le cherchoit dans la simplicité du cœur, & elle l'adoroit en esprit & en verité, s'offrant continuellement à luy par le sacrifice qu'elle luy faisoit de tout ce qu'elle avoit de plus cher & de plus sensible au monde. On sçait assez de quelle maniere Dieu l'a éprouvée, & combien il luy a fait de graces, pour soutenir un choc si terrible avec autant de ge-

nérosité qu'elle l'a fait. Aussi une vie si chrétienne & si sainte a-t-elle esté couronnée par une plus sainte mort. Comme elle l'avoit envisagée dès long-temps, & qu'elle en faisoit son étude dans ses fréquentes retraites à la Campagne depuis plusieurs années, elle ne fut point effrayée de son approche. Au contraire, après s'estre humiliée profondément, & avoir reconnu devant le Seigneur son neant & sa bassesse, elle adoroit & baisoit la main de celuy qui la frappoit; elle loüoit ses miséricordes infinies; elle consolait ceux qui estoient touchez de la perte qu'ils

92 MERCURE

alloient faire ; elle insultoit , pour ainsi dire , à la foiblesse des autres , qui n'écoutoient que leur douleur ; elle supportoit les siennes avec une patience invincible , & elle ne soupiroit plus qu'après la Maison de Dieu , où sa foy luy faisoit voir une grandeur bien plus solide que celle dont elle avoit jouï icy bas. Pendant toute sa maladie qui a duré deux mois & demy , Dieu luy a conservé jusques au dernier soupir ce jugement , cette présence , & cette vivacité d'esprit admirable , qu'on a reconnu en elle pendant toute sa vie. Il semble mesme que pour la récompenser

de l'amour qu'elle avoit toujours eu pour l'Ecriture Sainte , & principalement pour les Pseaumes , & pour le Saint Evangile , Dieu luy augmenta la memoire , & qu'il la luy rendit plus vive & plus presente qu'elle n'avoit jamais esté. Elle luy fournissoit sans peine les passages qui estoient les plus conformes à l'état où elle se trouvoit , & lors que sa foiblesse l'empeschoit de les prononcer , elle se les faisoit reciter par ceux qui avoient l'honneur de l'assister dans ces derniers momens. Elle leur avoua qu'elle n'avoit jamais goûté de plaisir

*plus sensible que lors qu'elle avoit
 receu les Sacremens pendant sa
 maladie, & qu'elle se nourrissoit
 de la Parole de Dieu ; & ce fut
 après avoir achevé ces paroles,
 qu'elle adressoit au Crucifix,
 „ mon Dieu que vous avez
 „ souffert pour moy , & que
 „ je souffre peu pour vous !
 „ encore , mon Dieu , enco-
 re ; ce fut , dis-je , après avoir
 prononcé cet Acte d'amour & de
 pénitence , qu'elle tomba dans une
 foiblesse qui l'emporta une demi-
 heure après.*

*C'est ainsi qu'a vécu , &
 qu'est morte Anne de Rohan,*

GALANT. 85

Princesse de Guemené , fille unique de Pierre de Rohan , Prince de Guemené , & de Madeleine de Rieux Chasteauneuf , sa premiere Femme. Elle avoit épousé Loüis de Rohan son Cousin germain , Fils d'Hercule de Rohan , Duc de Montbazon , Pair & grand Veneur de France , & de Madeleine de Lenoncour sa premiere Femme , & ainsi elle porta par ce Mariage les grands biens de la branche aînée à la Cadette. Elle a eu pour Fils Charles de Rohan Duc de Montbazon , Pere de M^r le Prince de Guemené d'aujourd'huy , de M^r

86 MERCURE

*le Prince de Montauban , de
Mesdemoiselles de Guemené , de
Montbazon & de Montauban,
& feu M^r de Rohan grand Ve-
neur de France.*

La pitié qui accompagne
ordinairement les personnes
de vostre sexe, nous en fait
voir un grand nombre , qui
dans leurs derniers momens
ont une parfaite soumission
aux ordres de Dieu , & les
reçoivent avec une résigna-
tion véritablement Chrestien-
ne. Telle a esté Madame
Dauphine de Sartre, femme

GALANT. 87

de M^r le Marquis de Robias d'Estoublon , morte dans la ville d'Arles le 17. du mois passé. Elle estoit fille unique de M^r de Sartre Conseiller en la Cour des Aydes & Finances de Montpellier , & de Dame Brigide de Massauve , & n'avoit pas moins herité de leurs vertus , que de leurs grands biens. Elle estoit douée d'un esprit si relevé & si propre aux connoissances sublimes , qu'elle n'ignoroit rien de tout ce qui peut établir l'estime d'une personne sçavante. Elle sçavoit jus-

88 MERCURE

qu'aux parties les plus difficiles des Mathematiques, telles que l'Algebre, la Philosophie ancienne & moderne, & tout ce qu'il faut croire de plus raisonnable de l'une & de l'autre. Elle s'estoit même acquis les principes de la Medecine; mais quelque avantage qu'elle receust de ces differentes connoissances, son plus fort attachement estoit la Morale, & sur tout, la Chrestienne qu'elle prenoit pour regle de toutes ses actions. On a peu vû de femmes avoir une intelligence &

une penetration plus raffinée,
 une netteté d'esprit & d'ex-
 pression plus forte , soit à
 écrire , soit à parler, ny un
 talent plus singulier à s'atti-
 rer également l'estime, l'ad-
 miration & le respect de tous
 ceux qui l'approchoient. Elle
 avoit le jugement exquis,
 & l'on pouvoit s'en tenir à
 ce qu'elle decidoit sur toutes
 fortes d'Ouvrages. On peut
 juger de la force de son ge-
 nie & de sa memoire , par
 l'extrême facilité qu'elle avoit
 à mettre fidèlement sur le
 papier les Sermons les plus

Avril 1685.

H

90 MERCURE

relevez qu'elle entendoit; sans alterer ny le sens ny les paroles, ny obmettre quelque texte que ce fust dans la juste citation. Elle sçavoit parfaitement la Musique, & composoit tres-facilement. Sa methode à chanter estoit admirable, aussi-bien que son talent pour les Instrumens, tels que le Claveffin, le Lut, & le Theorbe. Dans le temps où la plus heureuse constitution sembloit la flater d'une longue vie, sa santé fut attaquée, & elle tomba insensiblement dans une mala-

die, qui ayant duré sept ou huit mois, luy a donné lieu de faire admirer dans un grand accablement de maux, tous les sentimens d'une Ame heroïque & prédestinée. L'extrême moderation avec laquelle elle a supporté ce coup, a fait d'autant plus paroître la fermeté de son ame, qu'il sembloit alors qu'elle ne dust songer qu'à la joye, à cause du Mariage de M^r le Marquis d'Estoublon son fils, Gentilhomme aussi bien fait que spirituel, avec Mademoiselle Eugenie de Mira-

H ij

beau de Marseille, dont le merite répond à l'esprit & à la naissance. Lors qu'elle vit qu'il n'y avoit plus aucune esperance de guérison, elle fit quantité de Legs pieux, & répandit ses bienfaits jusque sur le moindre de ses Domestiques. L'inclination particulière qu'elle avoit toujours eue pour les Carmelites, l'engagea à leur laisser son Cœur avec une somme tres considerable, pour estre employée à la construction de leur Eglise. Enfin estant prest de mourir, elle fit des remon-

trances si Chrestiennes, si fortes & si touchantes au général & au particulier de sa Famille, qu'on peut dire que jamais personne n'a quitté le Monde avec plus de fermeté & de courage, ny donné de plus apparens témoignages du bonheur que Dieu préparoit à sa vertu. Toute la Ville a pris part à l'affliction de M^r le Marquis de Robias son Mary. Il est d'un merite généralement reconnu, & Secrétaire pepetuel de l'Académie Royale d'Arles.

On croit quelquefois rire

94 MERCURE

de la Mort quand elle est fort
proche. C'est ce qui est arri-
vé à une jeune Personne, qui
n'ayant qu'un peu de Fievre,
dit en badinant à un galant
Homme qui luy rendoit des
soins assidus, que quand elle
seroit morte, elle vouloit qu'il
donnast son cœur à une de ses
Amies, qu'elle luy nomma.
Sa Fievre ayant augmenté, elle
mourut peu de jours après.
Un jeune Gentilhomme que
les affaires n'empêchèt point
de songer de temps en temps
à faire sa Cour aux Muses, a
fait là dessus les Vers que je
vous envoie.

**GALANT &
SSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSS
A D A M O N.**

Sur ce qu'Iris luy avoit ordonné
en mourant d'aimer Celimene.

IL est donc vray, Damon, vous aimez Celimene,

*Votre Iris en mourant fit naître cette
ardeur,*

*Lors que par Testament, pour serrer
cette chaîne,*

Elle luy laissa vostre cœur.

52

Je ſçay qu'il eſtoit de ſa gloire

De placer en bon lieu vos vœux;

Mais honorez-vous sa mémoire?

Vous s'entend-ils bien amoureux?

52

Plus vous serez sensible à cette Amour
nouvelle

96 MERCURE

*Dont pour vous Iris a fait choix,
Et plus vous montrerez de zèle
A remplir ses dernieres loix.*



*Non, non, ne craignez rien, on n'en
sçauroit médire,
Aimez en toute seureté;
Iris avant sa mort voulut bien y souf-
crire.*

*Si vous tournez vos vœux vers un
autre costé,
C'est la marque de son Empire,
Non de vostre legereté.*



*Malgré ce changement d'hommage
Vostre cœur ne s'est point mépris;
Mais croyez-moy, Damos, pour n'estre
point volage,
Dans Celimene il faut que vous aimiez
Iris.*

Lors

S2

*Lors qu'à vostre jeune Maistresse
Vous rendrez des soins à l'écart,
Plein d'Iris, conduisez si bien vostre
tendresse,*

Qu'elle en ait la meilleure part.

S2

*L'Affaire est assez délicate,
Gardez de vous tromper, gardez de la
trahir.*

*Pour un nouvel Objet quand vostre
amour éclate,*

Ne faites-vous rien qu'obeïr?

S2

*On sçait qu'à prendre feu vostre ame
est assez prompte,*

*Qu'un bel œil peut beaucoup sur
vous.*

*Celimene fait voir cent charmes des
plus doux,*

Avril 1685.

I

98 MERCURE

*Ne l'aimeriez-vous point tout-à-fait
pour son compte?*

22

*Les Vivans, ce dit-on, font oublier les
Morts.*

*Ces derniers n'ont rien que de som-
bre.*

*Me trompay-je, Damon? je croy qu'un
joly Corps*

*Vous accommode mieux qu'une
Ombre?*

22

*Voulez-vous y penser souvent?
Dans Celimene, Iris doit estre regar-
dée.*

*Ce raport est aisé ; mais ce n'est qu'une
idée,*

Et l'amour veut plus que du vent.

22

*Comme d'une viande legere
Le vostre assez mal se nourrit,*

*Pour le mieux soutenir, il faut que la
matiere*

Accoure au secours de l'esprit.

S2

*Luy seul ne rendroit pas une flame
constante;*

*Et quand celuy d' Iris est remonté là-
haut,*

*Une belle & jeune Vivante
Est beaucoup mieux ce qu'il vous
faut.*

S2

*Cepédant voulez-vous m'en croire,
Prendre le party le meilleur?*

*Qu' Iris ait toute la mémoire,
Et Celimene tout le cœur.*

S2

*Vous y trouverez vostre affaire,
Et ce partage fait ainsi
A toutes deux vous laissant satis-
faire,*

Vous vous satisferez aussi.

100 MERCURE

J'ajoute un Sonnet , que vous ne ferez pas fâchée de voir. Il est de M^r l'Abbé du Claux , connu dans le Dauphiné , par beaucoup d'endroits qui le distinguent. Il le fit sur ce qu'un jeune Marquis , aussi galant que bien-fait , avoit servy de Cocher à deux des plus aimables Personnes de cette Province, dont l'une a touché son cœur.

A M^r LE MARQUIS DE B.

Les Chevaux du Soleil sçavoient
 bien leur leçon;
 Attelcz dès long-temps au Char de la
 Lumiere,

*Ils ne quitoient jamais leur chemin
ordinaire.*

*Et quel fut cependant le sort de Phaë-
ton?*

SS

*Prenez donc garde à vous, trop hardy
Celadon;*

*Ceux que vous conduisez ignorant
leur carrière,*

*Quand le cœur vous dira de regarder
derrière,*

*N'allez pas succomber à la deman-
geaison.*

SS

*Le péril en est grand; vous avez plus
à faire*

*Que n'avoit autrefois ce Cocher témé-
raire,*

*Dont par tout l'imprudence alluma
tant de feux.*

I iij

SS

*Son employ demandoit moins de soin,
moins de peine,*

*Car pour son coup d'essay, ce beau Fils
de Climene*

*Ne menoit qu'un Soleil, & vous en
menez deux.*

Ce Sonnet a donné lieu à
cette Réponse, qui est de
l'Auteur des Stances qui le
précèdent.

Sur l'exemple de Phaëton
N'intimidez point Celadon,
Son entreprise est différente;
En conduisant un Char, il conduit une
Amante,

Mais l'Amour est sur le Timon.

S2

Ce petit Dieu tient une Reine;

*L'Amant peut - il manquer alors de
réussir?*

*Il doit mener le Char sans peine,
La Belle suit avec plaisir.*

SS

Tel Cocher n'est point téméraire.

*Pourquoy de Phaëton craindroit-il le
destin?*

*Qu'il tourne à droit, à gauche, il sçait
ce qu'il peut faire,*

L'Amour applanit son chemin.

Je vous dis dans ma Lettre
du dernier mois, que M^r le
Marquis de Chastillon, pre-
mier Gentilhomme de la
Chambre de Monsieur, a-
voit épousé Mademoiselle de
Brouilly, seconde Fille de

I iiij

Messire Antoine de Broüilly,
Marquis de Piennes, Gouverneur de la Ville & Citadelle de Pignerol, Chevalier des Ordres du Roy, second Fils de Messire Charles de Broüilly, Marquis de Piennes, Comte de Lanoy, Seigneur de Mesvillers, & de Dame Renée de Rochefort de la Croisette. Ce Mariage se fit dans l'une des Chapelles du Palais Royal, en présence de Monsieur, de Monsieur le Duc de Chartres, & de Mademoiselle. Le soir Son Altesse Royale fit l'hon-

neur au Marié de luy donner la Chemise. Les avantages de la Maison de Chastillon ; qu'on appelle *le Grand Chastillon* , pour la distinguer de toutes les autres qui portent ce nom , sont extrêmement considerables. Elle l'a tiré de Chastillon sur Marne, Ville de France en Champagne, entre Epernay, & Chateau-Thierry, qui sont sur cette même Riviere. Guy de Chastillon vivoit en 1076. ce qui prouve une antiquité de près de huit Siecles. Cette illustre Souche a produit plus de

106 MERCURE

vingt-cinq Branches , remplies de vaillans Chevaliers , de pieux Prelats , de puissans Seigneurs , Comtes , Ducs , Princes , Souverains , Reines , & Papes. On trouve en cette Maison un grand nombre d'Officiers de la Couronne , qui ont possédé les plus grandes Charges , comme Connestables , Grands-Maistres , Chanceliers , Amiraux , Grands Bouteillers , Grands-Maistres des Arbalestriers , Grands Panetiers , Grands - Maistres des Eaux & Forests , Grand-Queux de France , Gouver-

neurs de Villes & de Provinces, Lieutenans Généraux, même des Regens du Royaume, & plusieurs Ambassadeurs. Elle s'est alliée jusqu'à douze fois avec la Maison de France, & aussi à celles d'Espagne, Lorraine, Brabant, Flandres, Hainaut, Namur, Gueldre, Luxembourg, Barcy; & en France, à celles de Saint Paul, Nevers, Blois, Vendosme, Bretagne, Lusignan, Brienne, Roucy, Bourbon l'ancien, Albret, Montmorency, Coucy, Beaujeu. On a remarqué qu'il ne s'est

108 MERCURE

point fait de Guerre où il n'y
ait eu des Seigneurs de cette
Maison, mesme en toutes les
Croisades & Voyages de la
Terre-Sainte. Elle a possédé
quantité de Terres & Sei-
gneuries , & des Souve-
rainetez, Antioche & Tama-
ris dans le Levant , Bretagne
en France , & Gueldre dans
la Basse Allemagne ; comme
aussi les Comtez de Rethel,
Saint-Paul , Nevers , Blois,
Chartres , Soissons , Dunois,
Ponthieu , Perigord , Dam-
martin, Vicomté de Limoge,
Vidamie de Reims , Laon,

Châlons. Je ne vous diray rien d'un grand nombre de Saints canonisez, qui en sont fortis, ny de quantité d'Abbayes & de Convents qu'elle a fondez.

Messire Philippe Hierôme Chenel, Marquis de Meux, Seigneur du mesme lieu en Xaintonge, des Terres & Seigneuries de Ponceau, Canremy & Rucl en Beauvoisis, Rotonde, Frenel près Compiègne, & de Fink entre Peronne & Cambray, Mestre de Camp du Regiment Colonel de la Cavalerie de Fran-

110 MERCURE

ce, Fils unique de Messire Philippe Chenel, Chevalier, Marquis de Meux, & de Dame Elizabeth Sermoise, a épousé Mademoiselle Thereze-Angelique Collin, Fille de Messire Cesar Collin, Chevalier des Ordres de Nostre - Dame du Mont-Carmel, de Saint Lazare, & de Saint Jean de Jerusalem, Conseiller & Secretaire du Roy, Seigneur de Lyancourt lez Roye en Picardie, Lefarts & autres lieux. La Mariée est Sœur de Madame Lescalopier. Le Mariage fut

GALANT. III

celebré la nuit du 11. au 12. de ce mois , dans l'Eglise de Saint Mederic , par M^r Blampignon qui en est Curé , en presence de M^r & de Madame Collin , Pere & Mere de la Mariée, de M^r d'Aligre Conseiller d'Estat , de M^r le Président Molé , de M^r Lescapier , Conseiller à la Premiere des Enquestes , de M^r le Chevalier de Saint Georges , & d'un grand nombre d'autres Personnes qualifiées.

Comme vous avez dans vostre Province quantité d'Amis Sçavans , je ne doute

point que vous ne foyez bien-
aise de leur faire voir ce qu'un
Particulier a écrit contre une
Maxime assez généralement
receuë en Philosophie. Côme
ce Traité est court, il peut
trouver place dás cette Lettre.

SS:SSSS:SSSS SSSSSS

DE LA GENERATION.

C'Est un principe tiré d'Ari-
stote, qu'il n'y a point de ge-
nération sans corruption, & que
la corruption d'une chose est la
genération d'une autre. Depuis
que ce Philosophe a dit cela, per-
sonne que je sçache ne s'est avisé

d'observer ce qui se passe dans les générations. On ne s'abaisse point à regarder comment une graine germe dans la Terre ; cela est trop bas. On se fait honneur de lire Aristote & tous les Physiciens qui l'ont suivy , mais on trouve abjet de contempler les effets de la Nature en elle mesme , & de tâcher de découvrir les voyes qu'elle tient pour engendrer une Plante d'une autre Plante.

Pour moy , sans aller chercher autre chose que les graines par lesquelles il est visible que toutes choses s'engendrent , je vay faire voir qu'une veritable génération

Avril 1685.

K

114 MERCURE

prise dans sa vraie signification ne vient point de corruption, mais qu'elle est une continuelle production.

Cette seule proposition découvre tout d'un coup ma pensée. Pour luy donner encore plus de jour, il ne faut pas simplement lire Aristote ; mais il faut semelire des graines, les voir germer, lever, & pousser leurs tiges, épanouir leurs feuilles, éclore leurs fleurs, voir tomber les feuilles de ces fleurs, & sur les tiges demeurer des bourses dans lesquelles sont enfermées les graines, qui dans leurs temps se ressemeront comme les

premieres, dont tout l'effet de ces Plantes que je viens de décrire s'est ensuiuy.

Avant que d'expliquer comment se fait la génération, il faut que je demande à ceux qui me pourront contredire si lors que l'on sème une Fève, & qu'elle leve de terre, qu'elle estend ses branches, qu'elle produit ses fleurs, & enfin ses gousses, & ses Fèves qui serviront à avoir de pareilles Plantes l'année d'après (Spes altera gentis,) il faut, dis-je, que je leur demande s'ils trouvent qu'il y ait de la corruption dans tout cela, ou en quel-

K ij,

qu'une de ces parties, & en quel temps. Si Aristote a trouvé là de la corruption, qu'on me dise, s'il y a n oyen, quelle corruption on apperçoit quand une branche s'allonge, quand elle grossit, quand une feüille devient plus large & plus grande. La même chose se doit dire des fleurs & des graines survenantes aux fleurs. Que si on n'y en apperçoit pas, comme visiblement il n'y en a point, n'y ayant rien de si incorrompu que ce qui est actuellement vivant & bien composé en toutes ses parties, pourquoy dire que la génération se fait par la corruption? On voit

bien de la génération , puis que des fleurs s'engendrent , & sur une Plante comme je le viens de dépeindre , & sur un Arbre qui fleurit aussi bien que les Plantes, & on ne voit pas seulement l'ombre ou l'apparence de la moindre corruption , au contraire tout se perfectionne en se grossissant , en s'agrandissant , en s'estalant , & en s'éparpillant.

Je croy qu'on ne pourra me dire autre chose , sinon que ce n'est pas là le temps & l'endroit de cette corruption qui est principe de génération. Alors je demande en quel temps & en quel endroit de

118 MERCURE

la Plante arrive cette corruption. Si on me dit, comme on le dit ordinairement, que c'est lors que l'on met la graine en terre, & qu'elle germe, pourveu que je fasse voir que mesme en ce temps-là, & en cette partie de la Plante; (car la graine est une partie de la Plante, bien qu'elle en soit alors détachée,) elle est de mesme nature que la Plante, & qu'il n'arrive rien autre chose à la graine semée en terre, que ce qui arrive en toutes les parties de la Plante quand elle est en son entier, je croy qu'on ne pourra pas me contester que ce que j'ay avan-

cé ne soit véritable. Puis que le germe qui sort de la graine n'est autre chose que la branche qui sort de son tronc, la feuille qui sort de la branche, & les fleurs des feuilles, ou des boutons entre les feuilles, il est plus clair que le jour qu'il n'y a point de corruption à tout cela; donc il n'y en a point du tout non plus dans la génération de la Plante, qui n'est qu'une continuation de production de mesme nature que la croissance & l'épanouissement de la Plante.

Pour en venir au détail, il faut qu'on m'avouë qu'après qu'une Fève a esté quelque temps

120 MERCURE

dans terre , l'on en voit sortir
deux demy Fèves , car la Fève
qui estoit contenuë dans une pel-
licule , comme un œuf dans sa co-
quille , la rompt , & l'abandonne
à la corruption & à la pourritu-
re. C'est là qu'il en faut recon-
noistre comme je fais. Elle est en-
core plus sensible aux fruits qui
ont des noyaux , comme la Noix,
l'Abricot , la Pesche. Il est visi-
ble que la coquille de la Noix se
pourrit quand la Noix germe ;
ainsi du noyau de l'Abricot , &
de la Pesche , & la coquille de
cette Noix & les noyaux de cet
Abricot , & de cette Pesche se
pourrissent

pourrissent & se corrompent effectivement. Aussi ne s'en engendre-il rien que de la terre noire, qui peut-estre est fort propre à la nourriture des Plantes futures.

Ces deux moitez de Fève, bien loin de se corrompre, reverdissent, & deviennent comme les deux premieres feuilles de la Plante qui doit naistre, c'est à dire qui se va développer & agrandir à la faveur de l'humidité & de la chaleur de la terre. Cette petite partie appelée le germe, que l'on peut encore mieux voir avec des Microscopes, est
Avril 1685. L

122 MERCURE

déjà une Plante , & fait en elle-mesme ce qu'elle auroit peut-estre pû faire sur la Plante d'où elle a esté tirée. Je puis montrer par un exemple , que cela arrive à quelques graines d' Arbres , qui commencent à devenir Arbres, c'est à dire à avoir racine , tige & feuilles sur leur Arbre mesme, car cela arrive à la graine des Simomores , & d'autres Arbres encore.

On m'a déjà , je croy , accordé qu'il n'y a point de corruption sur une Plante quand ses feuilles deviennent plus grandes , & qu'elles s'estendent , & je fais com-

prendre par la simple vue, qui l'n'arrive rien à la graine que ce qui arrive à ces feuilles ; donc on ne peut pas dire qu'il y ait de la corruption à la poussée d'une tige qui sort de la boëtte de sa graine ; car qu'on y prenne bien garde, toutes les graines sont enfermées dans des boëttes qui ne servent à rien du tout qu'à les conserver jusques au temps de leur plantage, & les amandes que l'on casse font bien voir que leur noyau ou coquille ne sert de rien pour les faire germer.

Ce que j'ay dit de la corruption & de la pourriture de la pellicule de la Fève, & de la co-

124 MERCURE

quille de la Noix, peut faire con-
noistre tres-clairement ce que c'est
veritablement que corruption &
pourriture. La coquille de Noix
pourrit, & il ne s'en produit rien.
Si le germe de la Noix pourris-
soit de mesme, il ne naistroit
point de Noyer. Quand on sème
des graines, quand on plante des
Noix, du Gland, des Chastai-
gnes, il n'en leve quelquefois
pas la moitié. D'où vient cela?
C'est que la graine la Noix, le
Pepin estant maleficié, corrompu,
pourry, il ne peut produire ce
qu'il auroit produit s'il eust esté
bien conditionné & dans son en-
tier.

L'idée de la Corruption n'est donc pas si difficile à avoir, il n'y a qu'à considérer que dès qu'une graine est brisée, que dès qu'elle est desséchée outre mesure, que dès qu'elle est excessivement remplie ou engloutie d'humidité, elle ne peut plus faire ses fonctions, & pousser selon sa vertu & sa force naturelle une nouvelle Plante. Ainsi dans une Horloge, dérangez le moins du monde plusieurs ou une seule de ses roües, vous ruinez tout le mouvement, ou du moins vous le pervertissez, & l'Horloge au lieu de marquer sept heures en marquera dix, au

L iij.

lieu de sonner quatre heures , elle en sonnera douze. Voilà un léger , & tres-foible exemple de ce qui arrive en la nature , la corruption n'est autre chose qu'un désordre , qu'un dérangement , qu'une dissipation. Que tout soit dans l'ordre , que tout soit bien arrangé , que tout soit bien ramassé & assemblé , il ne manquera jamais d'y avoir une bonne production , c'est à dire une véritable génération.

On s'est donc bien trompé en suivant Aristote , & tant d'autres qui l'en ont cru sur sa parole , quand on a dit que la corruption

estoit cause de génération ; car je pense avoir fait voir , à n'en pouvoir jamais douter , que la corruption de pourriture est l'ennemie capitale de toute génération, & que nous ne verrions que périr les choses dans le monde, si elles se corrompoient.

Vous ne me demanderez plus pourquoy M^r d'Ambuis après s'estre acquis tant de réputation par les beaux Airs , a negligé d'en faire part au Public. Il vient d'en donner un Recueil avec leurs ornemens dans la me-

L iiii

128 **MERCURE**

sure , & les seconds couplets en diminution , mesurez aussi sur la Basse continuë , & tres-propres pour ceux qui veulent se perfectionner dans l'Art de bien chanter , ou toucher sur la partie pour l'accompagnement de la voix seule. Il a cru devoir cette satisfaction au Public , qui le pressoit depuis fort longtemps de faire imprimer quelques-uns de ses Airs qui couroient dans le monde fort imparfaits , & sans leurs Bases naturelles. Ce Recueil en contient beaucoup qui

ont mérité une estime générale. M^r d'Ambruis y en a joint d'autres qui n'ont point encore paru ; & il les a accompagnés de leurs seconds couplets en diminution , mesurez pareillement sur la Basse continuë. Il a mis à la fin un Dialogue pour une Haute-contre, un Dessus , & une Basse continuë. On pourra chanter la Basse-contre quand on voudra , & en ce cas on pourra aussi chanter le Dessus en Taille. Ceux qui souhaiteront se perfectionner dans l'Art du Chant , trou-

130 MERCURE

veront de la satisfaction dans ce Livre , & si l'on veut consulter ce celebre Maistre , on decouvra des facilitez qui ne peuvent s'exprimer sur le papier. Il s'est servy en quelques endroits de marques particulieres au lieu de Notes , pour les Ports de Voix , Cadences epuisees , Cadences en l'air , doubles Cadences , flatemens , accens , ou plaintes. Il promet dans peu un autre Livre d'Airs à trois parties chantantes , & d'autres Ouvrages. Il a dedie ce luy-cy à l'illustre M^r Lamb.

bert, Maître de Musique de la Chambre du Roy. Il en fait l'éloge, & avouë que c'est dans la méditation de ses Ouvrages, qu'il a puisé les connoissances qui l'ont fait travailler si heureusement. Il est assez rare qu'un habile Homme veuille céder à un autre de même profession, & c'est ce qui fera estimer M^r d'Ambruis, autant que ses beaux Airs, & ce qui luy a peut-estre attiré ce Sonnet.

Mettre dans un beau jour les
 plus foibles penſées,
 Réparer par des rons les défauts d'un
 Auteur;

132 MERCURE

*Toucher d'une Chançon le moins sensible cœur,
Et redonner la vie à des choses passées.*



Avec un tour galant, des manieres aisées.

Peindre les passions, en inspirer l'ardeur,

Faire d'un beau sujet éclater la grandeur,

Et sçavoir ménager les choses opposées.



Travailler sans relache, estre toujours nouveau,

C'est montrer ce que l'Art a de rare & de beau,

Et ce que jusqu'icy peu de Gens ont sceu faire.



Mais joindre à ces talens un esprit bien tourné,

*Pour plaire également en plus d'un
caractère*

*Ce n'est qu'au seul d'Ambruis que le
Ciel l'a donné.*

Après tout ce que je viens
de vous dire de M^r d'Am-
bruis , je croy que ce sera
vous faire plaisir que de vous
donner un Air de sa façon.
En voicy un que vous trouve-
rez tres-digne de ce grand
Maistre. Les paroles sont de
saison , puis qu'on les a faites
sur le retour du Printemps.

AIR NOUVEAU.

L'*Hyver ne cache plus les Fleurs
ny les Gazonz,
Du tendre Rossignol on entend les
chansons,
Et le feüillage renouvelles
Tout est charmé d'un si beau temps,
Et moy seul je me plains d'une saison
si belle;
Son retour ne rend point mon Iris
moins cruelle.
Hélas ! puis-je goûter la douceur du
Printemps?*

Voicy d'autres paroles que
vous trouverez fort agréa-
bles, & tres-propres à estre
chantées. Elles sont de Made-
moiselle Castille.

PLAINTES D'UN AMANT.

L Anguissant & rêveur aux
bords d'une Fontaine,
Helas ! dis-je cent fois songeant à
Célimène,

Ces petits flots d'argent
Vont d'un cours diligent
R'embellir l'émail de la Plaine.

Ces Ruisseaux
Ont repris leur doux murmure ;

Ces Costeaux
Une nouvelle Verdures ;

Ces Ormeaux
Redonnent leurs frais ombrages ;

Ces Oyseaux
Font retentir ces Bocages
De mille chans nouveaux.

Ce Gazon,
Ce Valon

136 MERCURE

Refleurit,

Tout rit

Dans nostre Village,

Tout fait l'amour, tous s'engage.

Tircis ce galant Berger

Qui ne fait que songer

A réjouir Iris son aimable Bergere,

Va méditant pour elle tout le jour

Cent petits Airs nouveaux sur sa Plâ-
te legere,

Et sa Bergere à son tour

Ne songe sans cesse

Qu'à soulager son amour

D'un peu de tendresse.

Enfin dans nos Hameaux, dans nos

Bois, dans nos Champs

Tout se prépare aux plaisirs inno-
cens

Que ramene

Le Printemps.

L'on n'y verra plus d'inhumaine

*Que mon ingrate Célimène,
Qui ne promet à mes feux trop
constans.*

Qu'une éternelle peine.

Ces autres Vers sont de la
mesme Mademoiselle Ca-
stille.

T*u croyois, me dis-tu, le Prin-
temps de retour*

*Sur la foy d'un beau jour,
Et déjà ton Troupeau païssoit dans la
Prairie,*

*Un froid nouveau luy fait garder la
Bérgerie.*

*Cloris cent fois m'a joué mesme tour
Cent fois j'ay cru son cœur sensible à
mon amour,*

*Et tout ce qu'elle fait, pure galanterie.
Tantost elle me chasse, & tantost me
retient.*

Avril 1685.

M.

138 MERCURE

*L'Amour en soit loüé, point de plainte,
importune,*

*L'Amour & le temps vont comme il
plaist à la Lune,*

*Tircis, fay comme moy, prens le temps,
comme il vient.*

M^r le Marquis de Torcy,
Fils de M^r Colbert de Croissy,
est de retour de Portugal,
où il a esté Envoyé Extraor-
dinaire pour le Roy. Il a passé
par l'Espagne en revenant
en France, & il s'est acquis
tant d'estime dans l'une &
dans l'autre Cour, qu'on en
a écrit icy avec de fort grands
Eloges. Sa Majesté, à qui

son merite est fort connu ,
 en est si persuadée , qu'Elle
 l'a nommé presque aussi-tost
 après son retour , Envoyé Ex-
 traordinaire auprès du Roy
 de Dannemark , pour aller
 faire des Complimens de
 Condoleance à ce Monar-
 que sur la Mort de la Reine
 sa Mere. Quand on marche
 de si bonne heure sur les
 traces des grands Hommes ,
 & que l'on continuë comme
 l'on a commencé , il n'y a
 rien que l'on ne doive espe-
 rer de son merite & de sa
 fortune.

M ij

140 MERCURE

Le vingt-huit du mois
passé M^r le Comte Bagliani,
Envoyé Extraordinaire du
Duc de Mantouë, ayant esté
introduit à l'Audience du
Roy, luy fit part de la nou-
velle qu'il avoit receüe de la
Mort d'Isabelle Claire d'An-
striche, Fille de Leopold
d'Austriche Archiduc d'Ins-
pruk, Duchesse Doüairiere
de Mantouë. Elle avoit épousé
en 1649. Charles de Gonza-
gue III. du nom, Duc de
Mantouë & de Monferrat,
qui mourut le 14. Aoust 1665
& elle a eu de ce Mariage

Ferdinand-Charles de Gonzague Duc de Mantouë & de Monferrat, né en 1631. & marié en 1670. avec Isabelle de Gonzague, Fille de Ferdinand de Gonzague Illdu nom, Prince de Guastalle, & de Marguerite d'Est. Modene. Il y a prés de quatre cens ans que la Maison de Gonzague possède le Mantouan. Louis de Gonzague ludo ce nom, Fils de Guy, en obtint la Seigneurie sous le titre de Vicaire de l'Empire, après avoir tué en 1327. Ruffino Bonacolla Tyrann

142 MERCURE

de Mantouë. Ses Descendants prennent le même titre jusqu'à Jean - François, qui ayant receu l'Empereur Sigismond en son Pais, fut fait par luy Marquis de Mantouë en 1433. Frideric de Gonzague II. du nom, s'estant ligué en 1526. avec François II. Roy de France, & avec des Princes d'Italie, contre l'Empereur Charles V. pour la délivrance du Pape Clement VII. prit ensuite d'autres mesures, & se jotta dans le Parti de l'Empereur, qui estant passé à Mantouë l'an

1530. donna le titre de Duc à Frideric, par reconnoissance de la magnifique Reception qu'il luy avoit faite. La Ville de Mantouë, qui est belle & ancienne, est bâtie au milieu du Lac que fait le Fleuve Mincio, & on n'en peut approcher que par deux Ponts construits sur le même Lac. Quoy que cette situation la rende tres-forte, elle fut prise le 18. Juillet 1630. par Colalto Général de l'Empereur Ferdinand II. Les Soldats, à qui le pillage ne put estre défendu, y ruinèrent

144 MERCURE

des Ouvrages merveilleux.

Le Palais du Duc estoit avant
cette prise, tres-renomme par
ses Meubles & par les Ri-
chesses. On y voyoit une in-
finite de Tableaux, de Sta-
tuës, de Cabinets, & de
la Vaisselle d'Or & d'Argent
en tres grand nombre. Cha-
que Appartement avoit sept
ameublemens differens, &
il y avoit six Tables, cha-
cune de trois pieds; la pre-
miere toute d'Emeraudes, la
seconde de Turquoises, la
troisieme de Zaphirs, la
quatrieme d'Hiacintes, la
cin-

cinquième d'Ambre ; & la sixième de Jaspe. Tout cela fut pillé avec une Orgue d'Albâtre. Le Duc de Mantouë est Chef de l'Ordre des Chevaliers du Sang de Christ, que le Duc Vincent de Gonzague I. du nom, institua en 1608.

Les Lettres de Rome nous ont appris la mort de M^r le Duc Sforce, arrivée à Santa Fiore le septième de Mars. Il avoit esté créé Chevalier des Ordres du Roy en 1675. & en avoit reçu le Collier par les mains de M^r le Duc de

Avril 1685.

N

Nevers , qui le donna en
mesme temps au Duc de
Bracciano , & au Prince de
Sonnino. Il avoit épousé de-
puis peu d'années Mademoi-
selle de Tiange , Fille de M^r
le Marquis de Tiange , &
Sœur de Madame la Du-
chesse de Nevers, à laquelle
il a laissé tous les biens dont
il pouvoit disposer. Cette jeu-
ne Veuve a mérité tout ce
qu'il a fait pour elle par une
sagesse, reconnüe pour la plus
régulière dans un País , où
la conduite des femmes est
observée avec de grands

soins. M^r le Duc Sforze est mort âgé de soixante-sept ans. Je ne vous dis rien de sa Maison, qui est une des plus illustres d'Italie, vous en ayant déjà entretenu. quand je vous parlay de son Mariage.

Je vous ay appris depuis peu de mois que M^r le Marquis de Bethune avoit épousé Mademoiselle de Rotelin, Sœur de M^r le Marquis de Rotelin, Gendre de feu M^r le Duc de Navailles. Jamais on n'avoit vu deux Personnes mieux unies ; mais cette

N ij

148. MERCURE

union a peu duré. Elle vient d'estre rompuë par la mort de ce Marquis, qui n'avoit encore que vingt huit ans. Il estoit Enseigne des Gendarmes, Fils de Maximilien Alpin Marquis de Bethune, & de Catherine de la Porte, & Petit-Fils de François Duc de Bethune, Comte d'Orval, Chevalier des Ordres du Roy.

Messire François Olier de Nointel est mort icy sur la fin du dernier mois. Il avoit este Conseiller au Parlement de Paris, & Ambassadeur,

pour Sa Majesté à Constantinople.

Vous vous souvenez de la Dispute qui s'est élevée entre les Sçavans touchant la Statue de la Ville d'Arles , pour sçavoir si elle representoit Venus , ou Diane. La décision de Sa Majesté qui s'est déclarée pour la première, ayant terminé ce differend, M^r Magnin de l'Academie Royale d'Arles , a fait là-dessus le galant Ouvrage que je vous envoie.

S2SSSS2SS S2SS2SSS

LE TRIOMPHE

DE VENUS.

Sur le bord de l'Arar, ma Muse
solitaire,

Cher espoir de mes derniers jours,
M'offroit de quelques Vers le sterile
Secours,

Et révoit à son ordinaire,

Quand les Feux, les Ris, les Amours
Vinrent troubler en foule, avec qu'
leurs Tambours.

Leurs chants, leur Haut-bois, leur
Musette,

Le silence de ma Retraite.

S2

Le Dieu qui fait aimer, l'air gay, le
teint vermeil,

*M'aborde, s'avance à leur teste,
Et me dit, fors de ce sommeil,
Qui, si loin des plaisirs, & s'endort,
& s'arreste.*

*Venus triomphe enfin, je t'invite à la
feste;
A la Cour de LOUIS, on en fait l'ap-
pareil,
Et tout en est jusqu'au Soleil.*

SS

*Diane a beau faire la fiere,
Elle n'a plus de Courtisans,
Et ses plus zeliz Partisans
Ont abandonné la carriere.*

SS

*Sur un sujet si glorieux
Nous avons raisonné, mais foibles
que nous sommes,
Dis-je alors, n'est-ce pas au plus par-
fait des Hommes
A dire son avis sur l'intérêt des Dieux?*

N iij,

152. MERCURE

LOVIS a prononcé, c'est à luy de résoudre,

Il est dans un degré si haut chez les Humains,

Que quand mesme ces Dieux luy prèteraient la foudre,

A peine croiroit on qu'elle eust changé de mains.

SE

Après que ce Heros a vuide la querelle

Il ne faut plus disputer,

Venus le doit emporter,

Les Muses desormais vivront bien avec elle.

Près de LOVIS le Grand, elles sont en faveur,

Les Graces pour Venus ont un zele fidelle;

Ensemble de ce vainqueur

Chantant la gloire immortelle

Elles se feront honneur
De n'avoir qu'un mesme cœur.

§§

Les Graces me répondirent,
Il ne ricndra point à nous
Les Jeux, les Ris repartirent,
Que peut-on faire sans vous,
Filles de Venus discrettes?
Tout ce que goustent de doux
Les amours les plus parfaites,
N'est-ce pas vous qui le faites?
Que peut-on faire sans vous,
Filles de Venus discrettes?

§§

Entrez dans le Palais du plus grand
Roy du monde,
Admirez sa sagesse, & tranquile &
profonde,
Entrez, Mere des Amours,
Vous triomphez, & Diane
Qui vous traitait de Prophanes

154 MERCURE

N'eut jamais de si beaux jours.

22

*A ces cris d'alle gresse
Les Muses à leur tour
Vinrent fendre la presse,
Et pour faire leur cour
Meslons nos voix, dirent-elles,
A la gloire du Heros,
Dont les grandeurs immortelles,
Nous donnent en ce jour un si noble
repos.*

23

*Le party plut d'abord, les Graces l'ac-
cepterent,
Et sans perdre de temps en recits su-
flus,
Voicy comme elles chanterent
Le Triomphe de Venus.*

LES GRACES.

*Venus a l'air touchant, & d'elle on peut
apprendre*

*Ameſler aux Lauriers les Myrthes
amoureux.*

*Venus ne gaſte rien au deſtin des
heureux,*

*En eſt-on moins Heros , pour avoir le
cœur tendre?*

LES MUSES.

*Quand on donne des loix aux plus
grands des Humains,*

*Toujours vainqueur, & toujours
équitable,*

Et que de mille Souverains

On tient le ſort entre ſes mains,

*Pour avoir l'ame fiere, en eſt-on moins
aimable?*

LES GRACES.

*Dans un degré de gloire, ou rien ne
peut atteindre,*

*Il faut ſçavoir décroître, il faut ſça-
voir charmer*

Il eſt beau de ſe faire craindre.

156 MÉMOIRE

Il est doux de se faire aimer.

LES MUSES.

*Si Vénus maintenant d'une Pomme
est ornée,*

De l'air dont elle la tient

On voit qu'elle se souvient

Du Heros qui l'a donnée.

LES GRACES.

*Celle qu'elle reçoit de ce Berger vo-
lage*

*Qui causa d'Ilion le funeste ravage
Etoit-elle de ce prix?*

LOUIS a le rare avantage

De ne pouvoir estre surpris;

*Il joint par un heureux, & charmant
assemblage*

*A la fierté d'Hector les charmes de
Paris.*

LES MUSES.

Son règne si plein de merveilles

Est la gloire de l'Univers.

LES GRACES.

Il est l'entretien de vos veilles

Il est le charme de vos Vœux.

LES MUSES.

Certes sa faveur souveraine

Nous tient lieu de tout aujourd'huy.

LES GRACES.

Il est Auguste, il est Mæcene,

Vous n'avez affaire qu'à luy.

LES MUSES.

*Qui peut nous troubler ? de la
guerre*

On a fermé les Etendars

LES GRACES.

Flore peut reduire en parterre

Tout le terrain du Champ de Mars.

LES MUSES.

Plus de Canons , plus de Carcasses,

Ne troublent l'accord de nos voix.

LES GRACES.

Il faut laisser rire les Graces,

N^o 8 MERCURE

*LOVIS les remet dans leurs
droits.*

LES MUSES.

*Diane n'est point abaissée
Que cede-t-elle icy du sien?*

LES GRACES.

*Elle est la première placée,
Venus ne luy dérobe rien.*

LES MUSES.

*Sous le Heros qui les assemble
Qu'elles auront de jours heureux!*

LES GRACES.

*Puissent-elles toujours ensemble
L'accompagner dans tous ses
vœux.*

LES MUSES.

*Puissent-elles d'intelligence
Le charmer dans ses petits Fils.*

LES GRACES.

*Puissent-elles toujours en France
Faire la culture des Es.*

LES MUSES.

*Venez, heurenſes Deſtinées
Venez ſeconder ſes deſirs.*

LES GRACES.

*Ne vieilliez que ſur ſes années,
Ne ménagez que ſes plaiſirs.*

LES MUSES.

*Fieres Beaux, Venez vous preſſer
De vous enflamer en ce jour.*

LES GRACES.

*Que tout ſe rende à la tendreſſe;
Que faire à un cœur ſans amour?*

LES MUSES.

*Sans amour ſeroit-il poſſible
D'avoir des plaiſirs accomplis?*

LES GRACES.

*Qu' Amarilis ſoit inſenſible,
C'eſt tant pis pour Amarilis.*

LES MUSES.

*Venus triomphe, tout le monde
Doit eſtre ſoumis à ſes loix.*

160 **MERCURE**
LES GRACES.

*Elle enflame la terre & l'onde,
Pent-on avoir de plus grands
droits?*

SE

*Mervaille du siècle où nous som-
mes,*

*Dit l'Amour, si Venu voit rétablir
ses droits,*

*N'est-ce pas par la Voix
Du plus parfait des Hommes,
Et du plus grand des Rois?*

SE

*Son triumphe est finy, sa gloire est ac-
complie*

*Sa place estoit marquée, & le sera
toujours,*

Pouvoit-elle estre mieux remplie

Que par la Mere des Amours?

SE

*Allez à vostre tour, allez prendre vos
places*

Dans ce Palais auguste, il ne vous
manque rien

Et pour finir vostre entretien

Apprenez à vous, ceux qui plaignoient
vos disgrâces,

Que les Muses, & les Graces.

Ne furent jamais si bien.

SS

Allez par toute la terre

Assembler vos Favoris,

Le bruit affreux de la guerre

Ne troublera plus vos cris.

EE

Signalons nostre allégresse,

Regnons dans ce Siècle heureux,

C'est l'amour qui nous en presse,

Dirent les Ris, & les Jeux,

Allons faire éclater sur la Terre & sur
l'Onde,

Allons, & ne tardons plus,

Au nom du Maître du monde

Avril 1685.

Q

Le triomphe de Venus.

SE

*Avec motifs de parure,
Sur leurs pas les Zéphirs de la Plaine
coururent.*

*Et restant seul je dis en soupirant,
Trop heureux qui vous peut suivre
Dans cet air si triomphant;
Mais plus heureux qui peut vous suivre
Auprès de LOUIS le Grand!*

Comme tout ce qui regarde la santé est toujours fort bien reçu, & qu'il n'y a rien qui soit écouté plus volontiers, je ne m'étonne pas si ce que je vous ay mandé dans ma dernière Lettre touchant la Thériaque, vous a donné autant de plaisir qu'à

quantité de Personnes qui
 l'ont leu, puis qu'outre la sa-
 tisfaction d'apprendre ce qui
 peut contribuer à la chose du
 monde qui nous doit estre la
 plus précieuse, on a encore
 eu l'avantage de se voir in-
 struit de plusieurs circon-
 stances curieuses, dont on
 n'avoit peut-estre jamais en-
 tendu parler, & qu'on n'a ap-
 prises qu'avec des morceaux
 d'Histoire qui les rendent re-
 marquables, & qui font con-
 noître, non seulement les
 grandes merveilles de la
 Thériaque, mais encore l'e-

O ij

finiâ que l'on en doit faire.
 Le succès qu'elle a eue, & parmy le Public, & dans ma
 dernière Lettre, a esté cause
 que je me suis informé avec
 plus de soin de tout ce qui
 s'est passé à Paris, à l'égard
 de cet ancien & grand reme-
 de. J'ay trouvé que le dis-
 cours de M^r de Rouviere qui a
 une approbation si générale,
 & que je vous ay envoyé,
 n'avoit pas esté le seul que
 l'on eust fait sur cette matie-
 re, & qu'un autre avoit esté
 aussi prononcé en présence
 de M^r de la Reynie & de M^r

Robert Procureur du Roy,
 par M^r Lienard Medecin ordi-
 naire de Sa Majesté, Docteur
 & ancien Doyen de la Faculté
 de Medecine de Paris, à pré-
 sent Professeur en Pharmacie
 de la mesme Faculté. Com-
 me il manqueroit quelque
 chose à l'Histoire de la Thé-
 riacle faite en cette grande
 Ville, si ce Discours qui en
 est une des plus considéra-
 bles parties ne tenoit sa place
 dans ma Lettre de ce mois,
 je vous l'envoye, parce que je
 sçais qu'il vous plaira, & que
 je le vois d'ailleurs souhaité

par tout ce qu'il y a icy de Curieux. En voicy les termes.

MESSIEURS,

Si Galien dans le *Traité de la Thériaque* qu'il adresse à *Pison*, estime cét Illustre Romain si digne de toute son admiration & des grands éloges qu'il luy donne de ce que se relâchant un peu des grandes occupations dont il estoit chargé pour le salut de la République, il lisoit avec tant d'attention le petit Ouvrage qu'*Andromachus*, fort celebre Medecin, en avoit fait autrefois. & si il se

loué en des termes si pompeux &
 si magnifiques de la bonne fortune
 de son siecle, de ce qu'il voyoit
 ce grand Homme si attaché aux
 choses qui regardoient particulie-
 rement la santé de ses Conci-
 toyens, avec combien plus de ju-
 stice & de raison devons-nous
 aujourd'huy honorer de nos éloges
 les plus forts, les deux grands
 Magistrats que nous voyons pour
 la quatrième fois en moins de six
 mois se dérober aux emplois les plus
 augustes & les plus honorables où
 les Conseils importants de nostre
 incomparable Monarque les appel-
 lent ordinairement auprès de luy.

168 MERCURE

pour vacquer, non pas comme ce Romain à la lecture moins utile que curieuse d'un simple Traité de la Thériaque, mais à l'affaire la plus sérieuse & la plus digne de la Police qu'ils exercent dans le Royaume, qui est la composition exacte & fidelle de ce Remede & de cet Antidote par excellence, puis qu'elle regarde le salut général & particulier de tous les Sujets du Roy. Disõs donc, & nous écrivons avec Galien au sujet de ces deux vigilans Magistrats, comme il faisoit autrefois à Rome à l'égard de Pison. Satisne magnas possumus habere

bere nostri temporis fortunæ
 gratias, quod vos, ô summi
 Magistratus, usque adeo Me-
 dicinæ ac Theriacæ studiosos
 conspiciamus? En effet, Mes-
 sieurs, quel plus grand bonheur
 que celui de nostre siècle de vi-
 vre sous un Prince, dont l'appli-
 cation incroyable aux plus petits
 comme aux plus considerables be-
 soins de ses Sujets, réveille dans
 tous les Arts & dans toutes les
 Sciences l'étude & l'industrie de
 ceux qui les professent, pour les
 pousser à leur souveraine perfe-
 ction. C'est donc l'exemple mes-
 me du Roy, le plus laborieux.
 Avril 1685. P

170 MERCURE

Prince qui fut jamais , qui porte
 aujourd' huy les Professeurs de la
 Medecine & de la Pharmacie de
 Paris , à faire sous LOUIS le
 Grand, plus grand que les Antoi-
 nes, que les Antonins, & que tous
 les Cefars ensemble , pour qui l'on
 faisoit si solennellement ce Reme-
 de à Rome , dans la Capitale du
 Royaume aussi celebre que cette
 superbe Ville le fut autrefois , à la
 veüe & en la présence de l'Illu-
 stre M^r Daquin premier Mede-
 cin de Sa Majesté , qui ne cede
 en rien aux Andromachus pre-
 miers Medecins de ces Princes &
 de ces Empereurs , avec le secours

des meilleurs & des plus expérimentez Artistes de la France, les Geoffroy, * les Jossion, les Bolduc, les Rouviere, aussi éclairer que l'estoient anciennement les Critons & les Damocrate, premiers Pharmaciens de leur siècle ; à faire, dis-je, sous LOUIS le Grand, une Thériaque dont on n'entreprendoit jamais la composition à Rome, que sous les auspices de ses Empereurs, sans la leur voüer & consacrer comme la chose du monde la plus importante & la plus salutaire à

* Ce sont les quatre Apoticaire qui depuis six mois ont fait à leurs frais la Thériaque à Paris.

P ij

leurs Etats. Prenons donc, Messieurs, pour nostre Devise, celle qui devroit l'estre aujourd'huy de toute la France. Ludovico Magno felicitas parta. Réjouissons-nous de ce que nous voyons, pour ainsi dire, guerir dans Paris la letargie des siècles passez, qui par une indolence ou une indifférence condamnable, pour ne pas dire quelque chose de pis, ont jusqu'icy presque toujours deu, ou à des Nations étrangères, comme à Rome & à Venise, ou à des Provinces éloignées, comme à Montpellier, la composition d'un Remede dont ils ne devoient avoir

obligation qu'à eux-mêmes, & à leur propre Patrie, & qui ont presque toujours emprunté d'autrui ce qu'ils ne devoient avoir ny tenir que de leur riche fonds, de leur industrieuse capacité, & de leur habileté laborieuse.

Loïsons nous, Messieurs, de nostre bonheur, de ce que le Royaume jouïra dorenavant par la vigilance de nos Magistrats de Police, appliquez & attentifs à toutes choses, d'une Panacée véritable, sans fraude, sans alteration, & sans le risque d'en voir desormais debiter en France aucune ny vicieuse ny

174 MERCURE

falsifiée , telle que Galien se plaignoit dès le temps qu'il estoit à Rome , que plusieurs Impositeurs , Charlatans , Monteurs de Theatre , Vendeurs de Mithridat , & veritables Triacleurs en distribuoiẽt contre l'intention des Magistrats publics à grand prix d'argent & fort cherement , aussi bien qu'à la ruine & au détriement de la santé des Peuples ignorants & crédules pour l'ordinaire en ces sortes de matieres qui regardent la Medecine , & les Remedes qu'on voile souvent de noms spécieux de Secrets , afin de les mieux tromper. Multæ quip-

pe fiunt, écrit-il, ab Impoſitoribus hac etiam in re fraudes, vulgusque ſolâ Theriacâ famâ deceptum, ab iſtis, quibus ars eſt Mercenaria, non recte compositam Antidotum multâ pecuniâ redimit.

Laiſſons-nous encore une fois, Meſſieurs, de ce que par les ſoins bienfaiſans de ces meſmes Magiſtrats, nous joiſſons aujourd'huy, à la faveur de noſtre véritable Thériaque, ſous l'empire de LOUIS le Grand, du meſme bien & du meſme avantage dont les Empereurs gratifioient autrefois leurs ſujets à Rome. Qui le

P iiij

176 MERCURE

benter, dit le *mesme* Galien, in universos omnia bona, deos imitati, conferunt, tantumque gaudium concipiunt, quanto populi majorem fuerint incolumitatem ab ipsis consecuti, maximam impetrandi partem arbitantes, communis salutis procuracionem; quæ res me magis in ipsorum admirationem traxit. *Ce sont ses propres termes.*

¶ *C'est le sujet, Messieurs, qui m'a aujourd'huy engagé, en qualité de Professeur en Pharmacie de la Faculté de Medecine de Paris, à vous faire ce petit Dis-*

cours, pour un témoignage assuré de reconnoissance publique & particuliere envers M^{rs} nos Magistrats, pour une marque sensible de l'obligation que nous avons à M^r le premier Medecin, de vouloir bien honorer de sa présence la composition d'un Remede qui en tirera assurément beaucoup de gloire, de credit & d'autorité, & pour un préjugé souhaitable de la conservation en son entier de la bonne Medecine de Paris, & du parfait rétablissement de la meilleure Pharmacie à l'avenir, contre les vains efforts & les tentatives inutiles des envieux ou des

178 MERCURE

*ennemis de l'une & de l'autre,
& de tous ceux qui voudroient
temérairement dans la suite s'y op-
poser, & les troubler dans leur
exercice & dans leur ancienne
possession.*

Ce Discours fut prononcé
le 12. de Mars , & le Lundy
suivant , M^r de Rouviere s'at-
tacha particulièrement au
poids des Drogues dont il
avoit fait auparavant un juste
choix pour la composition
de son Ouvrage, & qu'il avoit
exposées au Public , pour que
leur beauté & leur bonne qua-
lité le défendroient contre les

Critiques & les Envieux. Il fit ce jour là un fort beau Discours sur la Vipere, & sur la nature de la Thériaque, & il expliqua si bien la maniere dont les fermentations se font, qu'il fut généralement applaudy. Il pesa ensuite ses Drogues en présence de M^r le Doyen de la Faculté, de M^{rs} les Professeurs en Pharmacie, & de M^r Boudin, l'un des premiers Apoticaire du Roy. Toutes ces Drogues furent brisées, & mêlées ensemble confusément devant toute l'Assemblée qui

180 MERCURE

n'estoit pas moins nombreuse qu'elle avoit esté les autres jours. Il en falut huit entiers pour les pulveriser , après quoy les Curieux revinrent au mesme lieu , pour estre témoins du mélange qu'on appelle *Mixtion* , ce qui fit donner de nouvelles loüanges à M^r de Rouviere. Ce fut alors que M^r Pilon, Doyen de la Faculté, & qui dès sa plus grande jeunesse a sceu s'acquérir le nom d'Orateur , fit un Discours tresdigne de luy, pour fermer ce grand Ouvrage. La crainte

de vous entretenir trop longtemps sur vne mesme matiere, m'oblige à ne vous en rien dire de plus aujourd'huy. Vous voudrez bien cependant que j'ajoute, en faveur de la Thériaque, que lors que l'on en fait à Venise, le Senat y assiste en Corps, & que dans tous les lieux où l'on se donne la peine de rechercher tout ce qu'il faut pour cette fameuse composition, elle se fait avec le mesme éclat, & en présence des Souverains Magistrats.

Je vous tiens parole, en

vous envoyant les Devises que les Chevaliers portoient sur leurs Ecus à la Course des Testes qu'on fit à Versailles le dernier Dimanche du Carnaval. Vous les trouverez gravées dans cette planche, où j'ay tres-peu observé les rangs, les ayant fait graver à mesure qu'elles me sont tombées entre les mains.

L'Envie est un grand défaut, & il n'y a rien de plus dangereux que de l'écouter. La Fable qui suit nous le fait assez connoître.

SSSSSS:SSSSSSSSSSSS:SSSSSS

LE COQ D'INDE

D'E'P L U M E'.

F A B L E.

UN jour les Oyseaux de nos
Bois

Disputèrent entr'eux de la plus belle
voix.

Il s'agissoit d'acquérir de l'estime;
On déterminal' Air que l'on devoit
chanter.

C'estoit un Air grand & sublime,
On vint de toutes parts à dessein d'é-
couter,

Et pour juger de cette Affaire.
Un Chardonnet d'abord y parut sur
les rangs,

*Mais sa voix estoit si vulgaire,
 Que nonobstant ses Partisans,
 Elle n'eut pas le don de plaire.*

*Un Rassignol survient, mais un des
 plus sçavans,*

*Et d'une voix aussi douce que fortes
 Ses tons semblent si beaux, si justes,
 si touchans,*

*Que de cent Piques il l'emporte,
 Et mesme de l'aveu des autres Préten-
 dans*

Chacun luy donne la victoire.

*Il est vray qu'un Corbeau voulut ter-
 nir sa gloire;*

*Mais malgré ses croassemens,
 On rendit justice au mérite.*

*Luy, par une prudente & modeste
 conduite,*

*Aussi-tôt se cacha, de peur des Com-
 plimens.*

La Dispute estoit donc finie,

Lors qu'un vicux Poulet d'Inde, ému
de jalousie,

Osa bien la recommencer.

Quelques Poulettes ses Kaises,
Sans esprit, sans bon goust, inquiettes,
chagrines,

A cela le vinrent pousser.

A disputer le Prix. fortement il s'en-
gages;

Ce Chantre du dernier étage,

Qui n'avoit jamais dit que pi, pi,
pia, pia,

Du Vainqueur hardiment condamna
le ramage;

Le Rossignol le scent, & peu s'en soucia.

A son aise il luy laissa dire

Tout ce qu'il avoit sur le cœur.

Le Coq d'Inde, au lieu de luy nuire,

Ne luy fit qu'un fort grand hon-
neur.

Ces Oyseaux né pour la Cuisine

Avril 1685.



Ne pouvoit, disoit-il, souffrir ces rou-
lcmens,

Ces fredons redoublez, & ces faux
agrémens

Qui ne se font que par routine.
Il aimoit dans le Chant cette simpli-
cité

Qui n'a rien qui soit affecté.
Ses plaintes par tout retentissent;
A ses raisons d'abord les Oÿsons
applaudissent.

On fait donc assembler les Oyseaux
d'alentour,

Pour juger de la Voix charmante.
Il vint des Epreviers, avec quelque
Vautour,

Gens sujets à la paraquante.

Même on invita des Cauçous,
Des Chauvesouris, des Hibous,
Pour rendre la Troupe nombreuse.
En leur présence enfin le Coq d'Inde
chanta,

Et sa voix leur parut si rude & si piteuse,

Qu'en un moment chacun d'eux
s'écarta.

Cependant nostre Chantre estoit tout
hors d'haleine,

Lors qu'un grand Eprevier de courroux
s'enflama,

Sauta sur luy, le dépluma,

Pour luy faire payer la peine.

SE

Ainsi l'on voit de sottes Gens,

Entestez de leur propre estime,

Qui, soit en Prose, soit en Rime,

Vulent qu'on ric à leurs dépens.

Quoy que j'aye commencé
ma Lettre par un grand nom-
bre d'Actions du Roy, &
que je me propose souvent

Q. ij,

de n'en parler que dans ce commencement, le nombre en est néanmoins quelquefois si grand en un seul mois, que je me trouve obligé de rompre cette règle, & de mettre encore dans le Corps de ma Lettre, un de ces Articles à la maniere du Pré-lude, qui en contiennent plusieurs autres. C'est un de ceux-là que vous allez voir. Lors que le Roy fit la Revue du Régiment de ses Gardes Françaises, dont je vous ay parlé en vous marquant la propriété de leurs

Habits , ainsi que la magnificence de ceux de leurs Officiers , Sa Majesté donna des gratifications à tous les Capitaines qui avoient des Soldats dans leur Compagnie audelà du nombre complet. On remarqua que ce Monarque avoit pris ce jour-là un Habit pareil à ceux des Officiers. Il n'y a rien qui soit plus capable de gagner les cœurs , que des manieres aussi obligeantes que celles-là. Ce que je dis est si vray , que quand les grands Conquerans vouloient autrefois

s'acquiescer les esprits des Nations qu'ils avoient soumises, ils paroissent devant les Peuples avec les Habits ordinaires à ces Nations. On sçait que le Roy n'a besoin d'aucun de ces moyens pour se faire aimer ; mais il est naturellement porté à faire des choses obligeantes pour ses Sujets ; qu'il les fait sans avoir d'autre veüe que celle de leur montrer qu'il les aime ; & en effet ; quand on est aussi aimable , aussi puissant , & aussi redouté que ce Monarque ; on n'est obligé

à nuls égards , de quelque nature , & pour qui que ce soit que ce puisse être. Ce grand Prince , qui se couche rarement sans avoir fait des heureux , donna ces jours passez une gratification de cent mille livres à M^r le Maréchal de Humieres , en consideration des services qu'il en a receus.

Je vous ay parlé au commencement de cette Lettre de divers Ouvrages entrepris pour donner moyen de travailler à ceux , qui sans cela manqueroient de substan-

ce. Vous connoistrez par la
Déclaration du Roy concernant
l'ordre des Ateliers publics , &
la punition des Mandians va-
lides , & Faineants , que c'est
 seulement à Sa Majesté que
 tant de malheureux doivent
 cette grace. Le sujet de cette
 Déclaration est amplement
 expliqué dans les paroles
 suivantes qui luy servent de
 Prélude. La bonté que nous
 avons pour tous nos Sujets nous
 engageans à procurer les moyens
 de gagner leur vie à ceux qui
 ont la volonté de s'employer aux
 Ouvrages dont ils sont capables.

& le bon ordre que nous desi-
 rons maintenir dans nôtre Royau-
 me, obligeant de contraindre à
 travailler ceux qui par fainean-
 tise & par dérèglement ne veu-
 lent pas se servir utilement pour
 eux, & pour leur Patrie, des
 forces qu'il a plu à Dieu de leur
 donner, Nous avons fait com-
 mencer differens Ouvrages dans
 les Provinces de nôtre Etat, &
 Nous avons appris avec beau-
 coup de plaisir le succès que ces
 entreprises ont eu jusques à cette
 heure; & comme il est juste que
 ceux de nos Sujets de nôtre bonne
 Ville de Paris, & de ses envi-
 Avril 1685. R

rons, qui n'ont pas de Métier, reçoivent la mesme grace, & que rien ne peut estre plus efficace pour y maintenir une bonne Police, que d'occuper ainsi les Faineants que sa grandeur y attire, Nous avons ordonné à nos chers & bien amez les Prevost des Marchands, & Echevins d'icelle, d'y faire continuer les Ouvrages qui ont esté commencez pour son embellissement, & sa commodité. Mais comme il seroit impossible que ce dessein pust réussir aussi avantageusement que nous desirons, si nous n'établissions un ordre certain pour son

execution ; & d'ailleurs la paresse de ceux qui ne voudroient pas y travailler dans un temps où nous leur procurons les moyens de le faire avec utilité , méritant encore une punition plus sévère , nous avons estimé nécessaire d'y pourvoir par un Règlement , qui aura lieu seulement durant que les Ateliers Publics seront ouverts. Ce Règlement qui est expliqué fort au long après ce Prélude , porte, Que tous Mandians valides , quoy qu'ils ayent un Métier , & tous Faineants & Vagabonds , sans Métier & sans

R ij

Employ , qui ne sont pas natifs
 de Paris, & de douze lieues aux
 environs , seront obligez de se
 retirer dans leur païs pour y tra-
 vailler dans les Ateliers que l'on
 y a établis , ou ailleurs , aux
 Ouvrages dont ils seront capa-
 bles , à peine d'estre enfermez
 durant un mois dans les Mai-
 sons de Bicêtre & de la Salpê-
 triere pour la premiere fois , &
 pour la seconde des Galeres du-
 rant cinq ans , & du foïet &
 du carquan à l'égard des Fem-
 mes , qui seront âgez les uns &
 les autres de quinze ans & au
 dessus , & du foïet & d'une

plus longue détention dans les
mesmes Maisons de Bicêtre &
de la Salpêtrière , pour les Gar-
çons & les Filles qui auront moins
de quinze ans. Il est enjoint
par le mesme Reglement à
tous Mandians valides , tant
Hommes & Femmes , qu'En-
fans au dessus de douze ans ,
natifs de Paris , & de douze
lieuës aux environs , ou qui s'y
sont habituez depuis trois ans ,
& qui auront la santé & la
force necessaire pour travailler
aux Ouvrages Publics , soit
qu'ils ayent un Métier , soit
qu'ils n'en ayent pas , d'aller

R. iij.

198 MERCURE

travailler aux Ateliers qui ont esté ouverts, & de s'enroler à cet effet sur le Registre qui sera tenu en l'Hostel de Ville par le Greffier, ou autre Officier commis pour cela, avec défense à ceux qui seront enrôlez de vaquer par la Ville durant les heures qui seront réglées pour le travail, ny de quitter les Ateliers sans un congé exprés de l'Officier préposé, à peine pour les Contrevenans, &c. Ces peines sont amplement expliquées, & empescheront qu'on ne voye à l'avenir ce grand nombre de Mandians dont on estoit accablé.

Sa Majesté veillant sans
 cesse au bien de ses Peuples,
 a aussi donné un Arrest du
 Conseil d'Etat concernant
 le Contrôle des Exploits.
 Cet Arrest porte , *Que Sa
 Majesté ayant esté informée que
 quelques Commis au Contrôle
 prétendoient se faire payer deux
 droits de Contrôle pour chaque
 Exploit de Saisie & Execution
 de meubles qui sont faites à la
 requeste des Receveurs des Tail-
 les , & des Collecteurs des Pa-
 roisses ; l'un pour la significa-
 tion à celuy sur lequel la Sai-
 sie a esté faite , & l'autre pour*

R iiii

celle qui se fait au Gardien de ces meubles, Elle défend tres-expressément à Maistre Jean Fauconnet, Fermier général des Domaines, ses Procureurs, Commis & Préposez, de percevoir qu'un seul droit de Contrôle pour chaque procès verbal de Saisie & Execution de Meubles, tant pour la signification faite à la Partie saisie, que pour celle qui sera faite au Gardien & Dépositaire de ces mesmes Meubles.

¶ Comme plusieurs ne s'abstiennent de mal faire que

par la crainte qu'ils ont d'être punis , la honte d'estre condamnez à quelque peine seroit peu capable de les retenir , si cette peine leur sembloit facile à éviter. Il n'y a que celle du Bannissement qu'on trouve moyen de ne subir pas dans son entiere rigueur. Ceux qui y sont condamnez sont peu reguliers à garder leur ban ; & afin de remedier à cet abus , il a esté ordonné qu'après leur condamnation on leur liroit à l'avenir la Déclaration du Roy , du 31. May

202. MERCURE

1682. faite sur ce sujet : ce qui fait connoître que ce Monarque ne s'applique pas moins à faire observer, ce que la Justice a réglé, qu'à la faire rendre.

Il a aussi paru depuis peu un *Arrest du Conseil d'Estat touchant la Vente & Exploitation des Bois de haute-Fustaye appartenans aux Particuliers*. Voicy le commencement de cet Arrest. Le Roy estant informé qu'au préjudice de l'Article III. du Titre des Bois appartenans aux Particuliers, de l'Ordonnance de l'année 1669. concernant les Eaux

& Forests , & de l'Arrest du 9.
 Novembre 1683. portant défenses
 à ceux qui possèdent des Bois de
 haute-Fustaye situez à six lieues
 des Rivières navigables , & à
 quinze lieues de la Mer , de
 les vendre & faire exploiter ,
 qu'ils n'en ayent donné avis six
 mois auparavant au Contrôleur
 général des Finances , & au
 Grand - Maître des Eaux &
 Forests , aux peines portées par
 ladite Ordonnance & Arrest , la
 pluspart des Propriétaires des Bois
 de haute-Fustaye situez à cette
 distance de la Mer & des Ri-
 vières navigables , les vendent ,

& les font exploiter sans en donner avis , ce qui fait qu'on a de la peine à trouver des bois propres pour la construction des Vaisseaux dans les Ports & Arcenaux de Marine de Sa Majesté, & que d'un autre costé les Propriétaires desdits Bois qui veulent executer l'Ordonnance , ne sçachant pas précisément à quoy elle les engage , sont souvent troublez dans la vente & exploitation de leurs Bois par les obstacles qu'y apportent les Officiers de la Marine , ou ceux des Eaux & Forests , & étant necessaire d'y pourvoir, Sa Ma-

jesté, &c. Quoy que dans la suite de l'Arrest tout soit réglé d'une maniere avantageuse pour la Marine, les Particuliers qui ont des Bois de haute-Fustaye ne laissent pas d'avoir lieu d'estre contents. Ainsi le Roy a trouvé moyen de satisfaire au bien de l'Estat sans chagriner le Particulier.

On a publié un autre Arrest du Conseil d'Estat, concernant les Engagistes, Usufruitiers, & autres qui possèdent des Bois dépendans du Domaine de Sa Majesté, à

titre de concession ou d'alienation. Il porte, *Que conformément à l'Ordonnance de 1669. ils ne pourront faire abatre à l'avenir aucuns Bois de Fustaye. ny Baliveaux sur Taillis, ny aucuns autres Arbres, sous quelque prétexte que ce soit, qu'en vertu de Lettres Patentes registrées aux Parlemens & aux Chambres des Comptes, sur les avis & Procès verbaux des Grands Maistres des Eaux & Forests.*

Il y a eu une nouvelle Déclaration, qui regarde la Compagnie des Indes Orien-

tales. Je vous ay déjà parlé de plusieurs choses sur ce mesme sujet. Cette dernière Déclaration en est une suite, & fait connoître que le Roy continuë de s'intéresser pour le bien de son Estat en général, & pour celuy de ses Sujets en particulier.

Sa Majesté fait encore paroître ses soins pour la tranquillité de son Peuple, par l'Arrest du Conseil d'Estat rendu le 8. de ce mois, sur ce qu'Elle a esté informée qu'il arrive journellement des Naufrages de Barques & au-

208 MERCURE

tres Bâtimens sur la Riviere du Rosne , causez par des Arbres qui se détachent des Isles & Ilots, qui se sont formez le long de cette Riviere par les Courans & les changemens de Lits ; mesme qu'une Barque chargée de bleds, destinez pour les Vivres de Marine , a fait naufrage depuis peu près de Viviers. Pour empescher de semblables accidens , *Il est ordonné aux Particuliers & Proprietaires de ces Isles & Ilots formez le long de la Riviere du Rosne, dans l'étendue des Provinces de Languedoc,*

Provence, & Dauphiné, de faire ôter les gros Arbres qui se détacheront des Isles & Islots qui leur appartiennent, en sorte que la Navigation n'en soit pas interrompue; & en cas de Naufrages, & autres accidens causez par le détachement de ces Arbres, les Consuls & Communautéz des lieux, vis-à-vis desquels ces Isles & Islots sont situez, en demeureront responsables en leurs propres & privez noms.

L'Arrest qui suit, donné à Versailles le 14. de ce mois, n'est pas moins utile aux Sujets du Roy. Ce Monarque

Avril 1685,

S.

210 MERCURE

ayant employé les Intendans & Commissaires départis pour l'exécution de ses ordres dans les Provinces & Généralitez du Royaume, à travailler à la vérification & liquidation des Dettes deues par les Villes & Communautés, en sorte que la plus grande partie de ces Dettes qui estoient tres-considerables, se trouvent presque acquittées, il est arrivé que quelques Créanciers qui ont reçu le remboursement de ce qui leur estoit dû en tout ou en partie, sont venus tout de nou-

veau demander le payement
 de leurs Créances, & par une
 intelligence pratiquée avec
 les Officiers des Villes &
 Communautés, ont recelé
 & caché les Quittances, Com-
 ptes, & autres Pièces qui
 auroient pû servir à décou-
 vrir cette fraude. Sa Majesté
 avertie de ce defordre, a or-
 donné Que les Créanciers, ou
 autres estant en leurs droits, qui
 demanderont aux Communautés
 le payement des Dettes, & au-
 tres choses à eux dues, dont ils
 auront esté remboursez suivant
 les Arrests de liquidation, &

Sij,

212 MERCURE

qui auront esté passées en la dépense des Comptes qui ont esté rendus, des revenus & affaires des Communautéz auxquelles la demande en sera faite, seront condamnées à la peine du quadruple au profit desdites Communautéz, par les Intendans & Commissaires départis dans les Provinces & Généralitez du Royaume, & contraints au payement comme pour les deniers & affaires de Sa Majesté, sans que cette peine du quadruple puisse estre réduite ny modérée pour quelque cause & occasion que ce soit.

Tant de Personnes m'ont témoigné avoir leu avec plaisir les Nouvelles d'Angleterre, qui font des Articles importants dans mes deux dernieres Lettres, que je puis croire que vous me parlez sincerement quand vous m'asseurez que vous en estes contente. L'Histoire des malheurs du Roy, dont je vous ay fait un abregé, pouvoit se trouver séparément en plusieurs Volumes, mais peutestre toutes les Relations qui ont couru ne vous auroient pas fourny le triste Journal

214 MERCURE

de ce qui s'estoit passé dans le peu de temps qu'a duré sa maladie , si je n'avois eu le soin d'en ramasser les plus remarquables circonstances. Elle a commencé par une attaque d'Apoplexie , contre laquelle l'Art des Medecins a esté sans force. Il semble que comme sa vie avoit esté extraordinaire , il falloit aussi que sa mort le fust. Je vous envoie un Sonnet qui a esté fait sur cette pensée.

SUR LA MORT DU ROY D'ANGLETERRE.

Qui ne sçait de ce Roy l'étonnan-
te misère!

Ses malheurs purent-ils abatre son
grand cœur?

Un Trône qui fumoit encor du sang
d'un Pere

Pour y monter si-tost luy faisoit trop
d'horreur.

Le desir de vanger une teste si chere
A l'Univers entier exprima sa dou-
leur.

Qu'il y satisfît bien quand le Ciel
moins contraire

Enfin dans ses Etats le ramena vain-
queur!

Mais hélas ! il n'est plus ; l'impé-
royable Parpe

216 MERCURE

*Vient de trancher le fil des jours de ce
Monarque.*

*C'aurait esté trop peu cependant pour
le sort*

*Qui d'abord le soumit aux fureurs
de l'envie,*

*D'avoir par de grands traits voulu
marquer sa vie*

*S'il n'eust fait remarquer le genre de
sa mort.*

Je vous ay appris avec
quelle fermeté son Auguste
Successeur s'est déclaré Ca-
tholique. Sa sincerité a esté
heureuse. Les Peuples ont
eu de la joye de voir qu'il ne
cherchoit point à les trom-
per , & qu'il s'en croyoit assez
aimé,

aimé , pour leur confier un secret de cette importance, sans qu'il en deust rien apprehender de fâcheux. La confiance qu'il a eüe dans l'amour de ses Sujets , a produit l'effet qu'il en avoit attendu. L'intrepidité en toutes choses leur paroissant digne d'un Monarque né pour leur donner des Loix , ils ont estimé en luy cette grandeur d'ame qui l'engage à soutenir l'indépendance du rang ou le Ciel l'a élevé. Puis qu'il leur laisse une entière liberté de conscience , il la doit avoir

Avril 1685.

T

comme eux, & il seroit bien injuste qu'il ne jouïst pas d'un Privilege qu'il veut bien leur accorder. Toutes les Lettres qui viennent de ce Pays-là ne parlent que de la tranquillité où tout le monde s'y trouve, des Adresses pleines de soumission & de respect, qu'on présente de toutes parts au nouveau Roy, & du choix des Députés pour le prochain Parlement. Le 16. du dernier mois on expédia un ordre pour signifier à tous les Pairs du Royaume & à leurs Femmes, de se trou-

ver au Couronnement du Roy avec leurs Robes de Ceremonies & leurs Couronnes. Les Barons & leurs Femmes auront des Robes de Velours Cramoisy, de mesme que les Vicomtes & les autres Pairs d'une dignité plus relevée. On a nommé le Docteur Turner Eveque d'Ely, pour prescher en présence de leurs Majestez le jour de cette ceremonie. Les circonstances en ont esté résoluës devant le Roy par le Conseil Privé qui s'est assemblé pour les regler. Les Com-

T ij

missaires que l'on a choisis pour citer tous ceux que le devoir de leurs Charges, ou les redevances de leurs Fiefs obligent à faire quelques fonctions au Couronnement, s'assemblerent le 3. de ce mois dans la Chambre Peinte du Palais de Westminster, & commencerent à recevoir les Requestes de ceux qui prétendent avoir droit de faire ces fonctions. Ils s'occupent à verifier les Titres qu'on leur présente, pour accorder à chacun la fonction qui luy appartient. Sa Majesté a fait

donner de nouvelles Lettres à tous les Lords Lieutenans, ou Gouverneurs des Provinces que le feu Roy avoit établis. Les Assemblées pour les Elections des Députés qui doivent entrer au Parlement, se font par tout avec beaucoup de tranquillité. Ces Elections ont déjà esté faites par l'Université de Cambridge, par celle d'Okford, par les Comtez de Bedford, de Brecon, de Kent, de Hamp, de Middlesex, de Durban, de Gloucester, de Hereford, de Somerset, de

T iij.

222 MERCURE

Cambridge , de Suffex , de
 Leiceſter , de Hartford , de
 Cheſter , de Lincoln , de
 Huntington , de Darby ,
 de Radnor , & par les Villes
 de Cantorbury , de Darby ,
 de Shaftsbury , de Wood-
 ſtocke , de Midhurſt , de
 Steyning , de Bedvyn , d'A-
 modesham , d'Ailesbury , de
 Ludgerſtall , d'Andover , de
 Durham , de Warvvicke , de
 Leiceſter , de Reading , de
 Devvntom , de Heddon , de
 Corfe , de Shoreham , de
 Stamford , de Brecon , de
 Wincheſter , de Chippin-

Wicomb , de Chippenham,
 d'Ipsvich , de Hindon , de
 Peterboroug , de Southam-
 ptom , de Linnmington , de
 Westminster , d'Yorc , de
 Nestingham , de Wendo-
 ver , d'East-Grimstead , d'A-
 bington , de Lym , de Co-
 vventry , d'Orford , de Tot-
 nes , de Poole , de War-
 cham , de Sbarcham , de
 Weoby , de Petersfield , de
 Nevvcastle , de Borróbridge,
 d'Albroug , de Thirske , de
 Grand Yarmouth , de Col-
 chester , d'Huslemere , de
 Hereford , de Lempster , de
 T iij.

224 MERCURE

Cardiffe , de Marleboroug,
 d'Ilchester , de Nevv-Sarum,
 de Castle-Rising , de Tavi-
 stocke , de Christ Church,
 de Rygate , de Windsor , de
 Malton , de Northallerten , de
 Nevvarke , de Richmond , de
 Beverley , de Pontefract , de
 Leaverpoole , de Stafford , de
 Sandvick de Cirencester , de
 Weymouth , de Melcomb , de
 Devikes , de Hasting , de
 Norfolk , de Higham-Fer-
 rars , de Hersbury , de Thet-
 ford & de Dunvich. Tous
 ceux que l'on a choisis sont
 Gens d'une grande probité,

& dont la pluspart ont fait paroître un attachement inviolable au feu Roy dans les temps les plus difficiles. Le 6. de ce mois le Duc de Queensborouhg grand Trésorier , & présentement grand Commissaire de Sa Majesté au Royaume d'Ecosse , & le Comte de Perth , grand Châcelier du mesme Royaume , prestèrent les Sermens accoustumez , en qualité de Conseillers d'Etat du Conseil Privé du Roy , & prirent séance au Conseil selon leur rang. Peu de jours après le

226 MERCURE

Duc d'Ormond arriva d'Irlande. Plus de quarante Carrosses à six Chevaux allerent au devant de luy, avec quantité de Noblesse à Cheval. Il alla aussi-tost saluer le Roy, & il en receut un accueil tres-favorable. Ce Monarque luy donna en mesme temps le Bâton de la Charge de Lord Stevvard, ou Grand Maistre de sa Maison, qu'il possedoit sous le Roy Charles II. Comme il employe tous ses soins à établir la tranquillité de son Royaume, & à reprimer tous les desordres qu'y pour-

roient commettre les Voleurs de grand chemin , il fit publier le mois passé la Proclamation dont voicy les termes.

A la Cour de V Vitheal.

DE PAR LE ROY,
& les Seigneurs de son Conseil Privé.

LE Roy voulant pourvoir à la seureté de ses Sujets dans les Voyages qu'ils font en ce Royaume , pour vaquer à leurs affaires , a ordonné aujourd'huy

228 MERCURE

estant en son Conseil, & il est ordonné par ces Presentes à tous ses Officiers de Justice, & à tous ses autres amez Sujets de faire leurs efforts, & d'user de diligence, pour apprehender tous Larrons & Voleurs de grand chemin, afin qu'on puisse proceder contr'eux selon les Loix; & pour encourager ceux qui apprehenderont lesdits Voleurs, il est de plus ordonné par Sa Majesté, que l'on donnera une récompense de dix livres sterling pour chaque Voleur arresté, à celui ou à ceux qui en quelque temps que ce soit, depuis le jour de la date des pré-

sentes , jusqu'à ce qu'il plaise à
 Sa Majesté de rappeler cet ordre
 par proclamation , ou par un au-
 tre ordre fait en son Conseil,
 prendront ou apprehenderont au-
 cun Larron ou Voleur de grand
 chemin , & le feront mettre en
 lieu de seuresé. Laquelle somme
 de dix livres sterling leur sera
 payée quinze jours après que ledit
 Voleur aura esté convaincu ou
 prouvé estre tel. Et il est enjoint
 par ces Présentes à tous les She-
 rifs des Comtez , & autres dans
 l'étendue de leur Jurisdiction ou
 telle conviction aura esté faite , de
 payer à celuy ou à ceux qui ap-

prehenderont de tels Malfai-
cteurs, la recompense susdite dans
le temps cy-dessus specifié, pour
chaque Voleur ainsi pris & con-
vaincu, sur le Certificat du Juge
ou de deux, ou davantage de Ju-
ges de Paix, devant lequel, ou
lesquels tel Voleur aura esté con-
vaincu. Laquelle somme d'ar-
gent ils prendront des deniers de
Sa Majesté, par eux receus dans
le Comté où telle conviction aura
esté faite, & laquelle leur sera
passée en compte, lors qu'ils vien-
dront rendre leurs comptes à l'E-
chiquier, ou Chambre des Finan-
ces. Et le Grand Tresorier d'An-

gleterre, est autorisé par ces Présentes, & a pouvoir de donner des ordres aux Officiers de l'Echiquier, de passer lesdits deniers en compte ausdits Sherifs selon le présent ordre. Il est encore ordonné à tous Gouverneurs, Lieutenans Gouverneurs, Juges de Paix, Maires, Sherifs, Baillis, & autres Officiers & Personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, de prendre connoissance du présent ordre & y obéir, comme aussi de prester secours & assistance en tout ce qui regardera l'exécution, sur peine d'encourir le déplaisir de Sa Ma-

jesté, & d'estre poursuivis comme contempteurs de son Autorité Royale.

GUILLAUME BRIDGEMAN.

Monfieur l'Electeur de Baviere doit épouser au premier jour, l'Archiduchesse Marie Antoinette, Fille de l'Empereur, & ce jeune Souverain se prepare pour aller faire la troisieme Campagne contre les Turcs. Ainsi l'on peut dire qu'il est entierement occupé par l'amour & par la gloire. Il est galant, il a de l'esprit, du cœur, & de

la grandeur d'ame , & toute la terre doit estre persuadée que le courage , & la magnificence luy étant naturelles & hereditaires , il ne fera aucune entreprise qu'il n'exécute avec grand éclat. J'auray soin, Madame, quand il en faudra parler, de n'oublier rien de tout ce que vostre curiosité peut souhaiter là dessus.

Ma derniere Lettre contient tant de choses curieuses touchant Hadgi Mehemet, Envoyé du Dey d'Alger, que je n'ay plus rien à vous en dire, sinon qu'il est party de

Avril 1685.

V

puis quelques jours , après avoir pris son Audience de congé de M^{le} le Marquis de Seignelay , & reçu de la part du Roy une Chaîne & une Medaille d'Or , & quelques autres Présens , dont Mehemet Chelebi son Fils a esté aussi regalé. S'ils avoient esté charmez de la Personne du Roy , ils n'ont pas esté moins satisfaits de sa liberalité , & de tout ce qu'ils ont veu d'extraordinaire & de surprenant en France. Je sçay que je vous ay dit que cét Envoyé avoit esté à la Mecque , & comme

nous avons peu de Relations de ce Pays-là , je fatisferois dès aujourd'huy à l'envie que vous me marquez avoir d'apprendre ce qu'il en a raconté, si cét article n'estoit trop long pour luy pouvoir donner place dans une Lettre aussi avancée que celle-cy. C'est ce qui m'oblige à le réserver pour le mois prochain.

M^r de Miromesnil Maistre des Requestes, President au Grand Conseil, Intendant en la Province de Champagne, & dont les Ancestres ont possédé depuis plusieurs siecles.

V ij

les premières dignitez du
Parlement de Rouën , a
épousé Mademoiselle Blan-
che de Bar de Saint Martin,
Fille de M^r de Saint Martin,
ancien Président au Présidial
de Chalons. La Cerémonie
du Mariage fut faite le 14. de
ce mois par Messire Louïs
Antoine de Noailles Pair de
France , Evêque & Comte
de Châlons, dans la Chapel-
le de son Chasteau de Sarry,
en présence de Madame la
Duchesse & Mademoiselle
de Noailles , & de plusieurs
autres Personnes de qualité.

La Maison de M^r de Miroa
 meublée des meilleures &
 des plus anciennes de la Ro-
 be, distinguée par des Am-
 bassades, & par d'autres
 grands emplois, & alliée aux
 Maisons de Chanvalon, du
 Chastelet, de Clermont, de
 du Perron, de Briçonnet,
 Courtin, de Mesmes, Beau-
 molet, & plusieurs autres du
 Conseil, & du Parlement
 tant de Paris que de Norman-
 die. Celle de la Mariée est
 aussi des plus anciennes &
 des plus considérables de la
 Province. Jean de Barfon si-

238 MERCURE

xième ou septième Ayeul, s'étant trouvé avec les autres Nobles de Champagne à la Bataille d'Azincour, où l'Arriereban estoit convoqué, fut un de ceux qui s'y distinguèrent. La Maison de Bar est alliée à celles de Neuville, Lambesson, Godet, Ramcou, Cochon - Versanay, & du costé maternel à celles de Talon, Voisin, Perigny, Ponchartrain, Daguesseau, Tubeuf & Hebert. Cette nouvelle Mariée est belle & bien faite. Elle a de l'esprit, & sçait joindre à la Science de la

Cour l'innocence de la Province.

Sa Majesté ayant permis il y a quelque temps que le Prieuré des Religieuses Bernardines de Villers-Canivet, du Diocèse de Sez en Normandie, fust érigé en Abbaye à la considération de Dame Anne de Souvré, dont l'Illustre Maison est connue de toute la France, & l'ayant nommée pour en estre la première Abbessse, M^r l'Evesque de Bayeux assisté d'un grand nombre d'Ecclesiastiques, fit le 4. de ce mois la Cérémonie

240 MERCURE

nie de la benir dans l'Eglise de cette Abbaye. Elle estoit accompagnée des Dames Abbeſſes d'Almenesche & de Vignats. Tout se passa dans cette action avec une pompe & une magnificence extraordinaire, & quoy que la plus considerable Noblesse du Pays se fust renduë dans l'Eglise, & qu'il y fust accouru un Peuple innombrable, il y eut un si bon ordre, que la grande foule n'apporta aucune confusion. La Ceremonie fut terminée par un ſçavant & fort beau Discours, que

que prononça ce Prélat, sur les obligations & les devoirs d'une Abbessé à l'égard de ses Religieuses, après quoy il fut régalé splendidement avec toutes les Personnes de marque qui estoient venuës des environs.

Quoy que je vous aye déjà parlé de quelques Morts, j'ay oublié de vous dire que Marie Louyse de Goth, estoit morte icy le Lundy second de ce mois, n'estant encore que dans sa seizième année. Elle estoit Fille de Messire Jean Baptiste de Goth, Duc d'Eper-

Avril 1685.

X

non, & de Dame Marie d'Estampes de Valencé. M^r le Duc d'Epéron de la Maison de Goth en Gascogne, est Fils de M^r le Marquis de Roüillac, qui fut envoyé en Portugal à la mort de Louys XIII. en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire. Ce Marquis estoit Fils du Baron de Roüillac, & de l'une des quatre Sœurs du Duc d'Epéron de la Maison de Nogaret, Colonel de l'Infanterie Française, & Favory de trois de nos Roys. Par la mort de Louys Charles Gaston,

connu sous le nom de Duc de Candale, M^{le} le Duc d'Ep^{er}non d'aujourd'huy, du nom de Goth, a eu droit à la succession de cette Maison, ce qui luy a fait prendre le nom de Duc d'Ep^{er}non, comme représentant son Ayeul paternel. Ce Duc de Candale, mort à Lyon le 28. Janvier 1658. estoit Fils de Bernard Duc d'Ep^{er}non & de Candale, &c. & de Gabrielle Angelique, legitimée de France, Fille naturelle de Henry IV. & petit Fils de Jean Louys de la Valette, A-

X ij

244 MERCURE

miral de France , & de Marguerite de Foix Candale, Fille unique de Henry de Foix Cádale & de Marie de Montmorency. Vous remarquerez par ce nom de Foix Candale, que la Maison de Cádale étoit une branche de celle de Foix. Elle se fit par le Mariage de Jean de Foix I. du nom qui épousa Marguerite de Suffolk, heritiere du Comté de Candale en Angleterre. Il laissa d'elle entr'autres Enfans, Jean de Foix Candale II. du nom, qui prit alliance avec Catherine de Foix sa Cousi-

ne, Fille de Gaston IV. Comte de Foix, & d'Eleonor, Reine de Navarre.

M^r Commeau, fameux & ancien Avocat au Parlement, mourut le 6. de ce mois. Il estoit fort estimé, & les grandes Affaires qu'on luy confioit, faisoient assez voir combien on estoit persuadé de ses lumieres.

J'ay encore à vous apprendre la mort de Dame Marguerite Potdevin, arrivée le 19. de ce mois. Elle estoit veuve de Messire Jean Louys de Gondrin, Marquis de Sa-

vignac, Frere du défunt Archevesque de Sens.

Je vous envoie seulement les noms de ceux qui doivent composer le Caroussel de Monseigneur le Dauphin. J'aurois satisfait plutôt vostre curiosité sur cet article, mais entre un si grand nombre de Personnes distinguées, il est difficile de fixer un choix. Les maladies, & divers autres accidens y peuvent d'ailleurs apporter du changement, & je ne vous répons pas qu'il n'y en arrive point jusqu'au jour de ce Caroussel, qui est remis.

au commencement de Juin. M^r le Duc de S. Aignan qui entend parfaitement bien ces sortes de Divertissemens guerriers , & qui ordinairement en est l'Inventeur , a donné le sujet de celui-cy. Il l'a tiré des Guerres Civiles de Grenade , & en a réglé beaucoup de choses , comme il avoit fait à la grande Feste de Versailles qui avoit pour titre, *Le Palais d'Alcine* , ou *Les Plaisirs de l'Isle enchantée*. Elle estoit entièrement de son invention , & dura trois jours , avec différens Spectacles. Il y

X iij.

248 MERCEURE

aura huit Quadrilles dans le Caroussel qui va paroistre. Elles seront divisées en deux Partys. Voicy les noms des Officiers Généraux.

M. le Duc de Saint Aignan Maréchal de Camp Général.

Il sera suivy de quatre Pages, & de quatre Estafiers, & aura deux Trompettes & un Timbalier.

Les Maréchaux de Camp sont

M. le Duc de Gramont.

M. le Duc d'Uzès.

M. le Marquis de Tilladet.

M. le Marquis de Dangeau.

Ils auront chacun trois Pages & trois Estafiers.

Monseigneur le Dauphin sera à la teste de la premiere Quadrille de son Party, qui representera les Abencerrages. Ses couleurs seront Or & Noir, il aura quatre Escuyers qui sont:

M. du Mont.

M. de la Neuville.

M. du Gast.

M. de Casau.

Il sera suivy de vingt Pages, & de vingt Estafiers, & il aura huit Trompettes & deux Timbaliers.

250 MERCURE

Vous allez lire les noms des jeunes Seigneurs qui seront de son Party. Souvenez-vous, s'il vous plaist, Madame, que je mets ces noms sans marquer les rangs que la naissance doit donner à chacun d'eux.

M. le Marquis de Crequy.

M. le Marquis de Nangis.

M. le Comte de Brione.

M. le Duc de la Trimouille.

M. le Grand-Prieur.

M. de Mailly.

M. de la Roche-Guyon.

M. le Prince d'Elbeuf.

M. le Duc de Vandosme.

M. le Comte de Fiesque.

LES ALMORADY,
Dont les Couleurs seront Argent
& Couleur de Feu.

M. le Chevalier Colbert.

M. de Coedelette.

M. de Plumartin.

M. de Buffolle.

M. de Mirepoix.

M. de Rouilly.

M. de Thiange.

M. de Castres.

M. de la Fayette.

M. de Palavicin.

LES ALABASES,
Dont les Couleurs seront Grisdelin,
& Argent.

M. de Hautefort.

M. de la Chastre.

M. le Chevalier de Broille.

M. le Marquis d'Antin.

252 MERCURE.

M. le Marquis de Tresnel.

M. de Villacerf.

M. le Marquis de Livry.

M. de Médavid.

M. de Listenay.

M. de Brassac.

LES GAZULES.

*Qui auront pour Couleurs le Violet
& l'Argent.*

M. le Prince de Furstemberg.

M. le Prince Camille.

M. de Chamarante.

M. le Marquis de Bellefonds.

M. de Nesse.

M. de Conismark.

M. de Rohan.

M. le Duc de Roquelaure.

M. le Prince de Tingry.

M. de Rochefort.

Ils auront tous chacun
deux Pages , & deux Esta-
fiers.

Monsieur le Duc de Bourbon commandera le Party contraire. Ses Ecuyers seront

M. de la Nouë.

M. de la Vergne.

Il aura dix Pages, & dix Estafiers, six Trompetes, & deux Timballiers.

LES VANEGUES,

Qui auront pour Couleurs l'Or & l'Argent.

M. de Querouël.

M. le Marquis de Soyecourt.

M. de Villequier.

M. Milly Bouligneux.

M. le Comte d'Ostel.

M. le Comte Danau.

254 MERCURE

M. de Carpéighe.

M. de Nogaret.

M. de Villars,

M. le Comte de Gondrin.

LES ZEGRI,

Qui porteront Verd & Or.

M. de Blanzac.

M. de Valentinois.

M. le Duc de la Ferté,

M. le Marquis d'Alincourt.

M. le Chevalier de Sully.

M. de Sainte Frique.

M. d'Artagnan.

M. de Vervins.

M. le Prince de Harcourt.

M. de Liancourt.

LES MASSES,

*Qui auront pour Couleurs Feuille-
morte & Argent.*

M. de Vaubecourt.

M. de Surville.

M. de Mursé.
 M. de Quelus.
 M. de Molac.
 M. de Froulé.
 M. de Moüy.
 M. de Baifemaux.
 M. de Bournonville.
 M. d'Ancenis-Charost.

LES GOMELES,
*Dont les Couleurs seront Cramoisy
 & Argent.*

M. de Coffé.
 M. de Vieuxbourg.
 M. de Montchevreuil.
 M. de Ferdinand.
 M. de Bouligneux.
 M. le Chevalier de Soyecourt.
 M. de Vibraye.
 M. de Novion.
 M. le Duc d'Atris.
 M. de Chemerault.

Ils auront sous chacun deux Pages, & deux Ecuyers, de mesme que ceux du premier Party.

On m'a conté une chose fort particuliere, arrivée icy sur la fin du Carnaval. C'est la saison des Déguisemens, & par conséquent des Avantures. Un Cavalier d'une Province éloignée, estant venu à Paris pour y acquérir d'air de liberté & de politesse qui distingue ceux qui ont vû le monde, prit habitude chez une Dame tres spirituelle, qui cultiva cette connoissance

avec tout le soin qu'elle devoit. Elle avoit deux Filles, toutes deux bien faites ; & la fortune ne luy ayant pas esté favorable, il estoit de l'intérêt de l'une & de l'autre que la politique ménageast ceux que des visites un peu assidues pouvoient engager à prendre feu. Le Cavalier estoit riche, & cette seule raison eust porté la Dame à tous les égards qu'elle avoit pour luy, quand mesme il n'auroit esté considérable par aucun mérite. Il n'eut pendant quelque temps que des complai-

Avril 1685.

Y

fances générales que l'honnesteté oblige d'avoir pour toutes les Dames. On le recevoit agréablement, & les deux Sœurs à l'envy luy faisoient paroître toute l'estime que la bien sèance leur pouvoit permettre, sans qu'aucun empressement particulier pour l'une ou pour l'autre marquast le choix de son cœur, mais enfin il s'attacha à l'Aînée, & l'égalité d'humeur qu'il luy trouva fut pour luy un si grand charme, qu'il mit tous ses soins à s'en faire aimer. Vous jugez bien qu'il

n'eut pas de peine à y réussir. La Belle estoit dans des dispositions qui avoient en quelque sorte prévenu ses vœux , & la Mere autorisant la correspondance que le Cavalier luy demandoit, il eut le plaisir de se voir aimé dès qu'il se fut déclaré Amant. On eust bien voulu qu'il eust arresté le Mariage , mais il estoit dangereux de l'en presser , & on jugea à propos d'attendre que sa passion mieux affermie l'eust mis en état de ne point examiner le peu d'avantage qu'il devoit

Y ij

tirer de cette alliance. Ces
pendant ce ne furent plus
que des Parties de plaisir. Le
Cavalier voulant divertir sa
belle Maîtresse, la menoit
souvent à la Comédie ou à
l'Opera, & cherchoit d'ail-
leurs tout ce qui pouvoit
contribuer à luy donner de la
joye. Le temps de la Foire
estant venu, ils y allèrent
plusieurs fois ensemble, & il
luy faisoit toujours quelque
Present. La Mère avoit part
à ses liberalitez, & comme il
aidoit à entretenir le Jeu chez
elle, ses visites assidues luy

estoyent utiles de bien des manieres. La fin du Carnaval approchoit , & la Belle ayant un jour témoigné qu'elle avoit envie de courir le Bal , le Cavalier songea aussitost à la satisfaire. Il alla chercher des habits fort riches, les fit porter chez la Dame, & chacun choisit ce qu'il voulut. Les deux Filles s'habillerent en Hommes à la Françoisse avec des écharpes magnifiques , & les autres ornemens qui pouvoient servir à leur donner de l'éclat , & la Mere & le Cavalier se dé-

guilèrent en Arméniens. La galanterie estoit jointe à la propreté, & cette petite Troupe meritoit bien qu'on la regardast. Le Cavalier qui aimoit le jeu, ayant accoustumé de porter beaucoup d'argent, la Belle vouloit qu'il laissast sa bourse. La Mere dit là dessus, que puis qu'on croyoit qu'il n'y eust pas feureté entiere à se trouver le soir dans les Ruës, elle aimoit mieux rompre la Partie, que de s'exposer à une mauvaise rencontre. Le Cavalier ne manqua pas

de répondre, qu'elle estoit si peu à craindre, par le bon ordre que les Magistrats y avoient mis, que quand il auroit mille pistoles, il iroit luy seul par tout Paris, aussi seurement que s'il estoit escorté de tous les Archers du Guet. En mesme temps il donna à la Belle un Diamant qui estoit de prix, pour tenir son Masque, & ils monterent tous en Carrosse, pour aller dans le Fauxbourg Saint Germain, où ils apprirent qu'il y avoit une tres-belle Assemblée. L'affluence des

L'Amour leur fournissoit le sujet d'un entretien agréable, la Mere & la Sœur n'estoient occupées qu'à regarder ; & s'ennuyant d'estre toujours dans le mesme endroit, elles se firent un divertissement d'aller dans toute la Salle nouer conversation avec les Masques qu'elles y trouverent. On en voyoit sans cesse entrer de nouveaux, & la confusion y devint si grande, qu'on fut enfin obligé de faire cesser les Violons. Les deux Amans se leverent, & après avoir cherché inutilement la

Avril 1685.

Z

Mere & la Sœur, ils descendirent en bas, croyant les y rencontrer. Ils n'y furent pas plutôt qu'ils les apperçurent. Le Cavalier prit la Mere par la main, & fit passer les deux Sœurs devant. On ne songea qu'à se hâter de sortir, & ils monterent tous quatre en Carrosse, sans se dire rien. Le Cocher, qui en partant du Logis avoit eu ordre de les mener à un second Bal, en prit le chemin. A peine avoit-il fait deux cens pas, que le Cavalier osta son masque, pour demander à

la Mere si elle s'estoit un peu
divertie. Cette Mere préten-
due fut foras surprise d'enten-
dre une voix qu'elle ne con-
noissoit point. Elle cria au
Cocher qu'il arrestast ; & le
Cavalier & la Maistresse ne fa-
rent pas moins étonnez que
les deux autres, d'une méprise
qui les mettoit tous dans un
pareil embarras. Le hazard
avoit voulu qu'un Homme dis-
tingué dans la Robe, s'estoit
déguisé avec la Femme, la
Sœur, & la Fille, de la mesme
sorte que le Cavalier & les
trois Femmes dont il s'estoit

268 MERCURE

fait le Conducteur, c'est à dire, deux en Arméniens, & deux en habits à la Française. Ils s'estoient perdus parmy la foule des Masques, & dans la confusion la Femme & la Fille de l'Homme de Robe, avoient pris le Cavalier & la Belle pour les deux Personnes qu'elles cherchoient. Il fut question de retourner à ce premier Bal, pour tirer de peine ceux qu'on y avoit laissez ; & l'on prenoit déjà cette route, lorsque dix Hommes masquez approchèrent du Carrosse. Ils

forcèrent le Cocher à quitter le siège, & l'un d'eux s'y estant mis, conduisit le Cavalier & les trois Dames assez loin dans le Fauxbourg. Le Carrosse s'estant enfin arrêté, ceux qui l'escortoient leur dirent qu'il y alloit de leur vie, s'ils faisoient du bruit, & qu'on n'en vouloit qu'à leurs Habits. La résistance auroit esté inutile. Ainsi le meilleur Party qu'ils virent à prendre, fut de descendre fort paisiblement, & d'entrer dans une Maison de peu d'apparence, qui leur fut ouverte.

270 MERCURE

Les deux Masques ou peu trop officiels prirent la peine de les décharger de tous l'équipage qui avoit servy à les déguiser, & les revêrrent à peu de frais, & seulement pour les garantir du froid. Quant des habits, la Belle laissa son Diamant, de Cavalier sa bourse, & une fort belle Monnoie, & les deux Dames, ce qu'elles avoient qui valoit la peine d'estre gardé. Après les avoir ainsi dépouillez, ces Voleurs leur demandèrent où ils vouloient qu'on les ramenast. Le Cavalier & la Dame se nom-

mérens, & on les renvoya
 eux. L'Homme de Robe ayat
 retrouvé sa Femme, se per-
 suada que le Cavalier n'avoit
 imité son déguisement que
 pour faire réussir le vol qui
 venoit d'estre commis, & ne
 doutant point qu'il n'eust
 esté d'intelligence avec les
 Voleurs, il commença con-
 tre luy des procédures qui
 apparemment auroient de la
 suite. De l'autre costé le Ca-
 valier touché de sa perte, se
 mit dans l'esprit que la Merc
 della Belle n'avoit témoigné
 vouloir rompre la partie

272 MERCURE

quand on luy avoit proposé de laisser sa bourse, que pour l'obliger à la porter, & s'imaginant qu'elle s'estoit cachée à dessein parmy les Masques pour l'engager à sortir sans elle, il la crut complice de son aventure. Ainsi son chagrin ayant étouffé l'amour, il fait contre elle les mêmes poursuites que fait contre luy PHomme de Robe. L'acharnement est grand à plaider de part & d'autre. Voilà, Madame, ce que porte mon Memoire. On m'assure qu'il est vray dans toutes les circonstances.

Le Roy qui remplit avec tant d'application & d'exactitude tous les devoirs d'un grand Monarque, s'est attaché pendant toute la dernière semaine de Carefme avec autant de zèle que de pieté à tous ceux d'un véritable Chrétien. Non seulement il s'est trouvé à tous les Offices que prescrit l'Eglise dans un temps si saint, mais il a fait encore toutes les choses qui les rendent beaucoup plus longs & plus fatigans pour luy que pour les Particuliers, comme font celles de faire la Cene

274 MERCURE

à de toucher les Malades.

Il y a toujours Sermon le jour que ce Prince fait la Cène, & c'est la coutume de choisir un autre Prédicateur que celui qui presche le Carême. Le choix est tombé cette année sur M^r Ti-
borge, un des Directeurs des Missions Etrangères. Son Em-
ploy vous doit faire juger de sa piété, & de son zèle pour le salut des Ames. Il a de
grands talens pour la Chaire, & quoy que personne ne l'ait
jamais entendu sans le mettre au rang des plus grands Pré-

dicateurs, il seroit encore plus connu qu'il n'est, si la profonde humilité qu'il pratique, ne luy faisoit fuir le clair. Celles qui le connoissent tomberont d'accord, que rendre de luy ce témoignage, c'est simplement rendre la justice qui est due à sa vertu. L'Absoute suivit cette Prédication. Elle fut faite par M^r le Cardinal de Boissillon; après quoy Sa Majesté lava les pieds à douze Pauvres, & les servit à Table. Le premier Plat fut porté par Monseigneur le Dauphin, Il estoit suivy de

Monsieur le Duc de Bour-
 bon, de Monsieur le Duc
 du Mayne, & de Monsieur
 le Comte de Thoulouze. Ces
 trois jeunes Princes se firent
 admirer d'une grande foule
 de Personnes qui estoient ve-
 nues de toutes parts, pour
 estre témoins de cette Céré-
 monie. Neuf Seigneurs des
 plus distinguez de la Cour,
 marchotent apres eux. Mon-
 sieur le Duc, comme Grand-
 Maistre de la Maison du Roy,
 précédait Monseigneur le
 Dauphin, & estoit suivy des
 Maistres d'Hostel de Sa Ma-

jesté. Le mesme jour le Roy, Monseigneur le Dauphin, & Madame la Dauphine, entendirent la Grand' Messe chantée par la Musique de Sa Majesté, & assistèrent à la Procession du Saint Sacrement. Le lendemain, le Roy accompagné de toute la Maison Royale, entendit le Sermon de la Passion, presché par le Pere Gaillard, Jésuite, & le jour suivant, Sa Majesté apres avoir fait ses Devotions, toucha un grand nombre de Malades. Elle supporta cette fatigue, avec l'air content que

278 MERCURE

l'on voit toujours à ce Monarque ; lorsqu'il s'attache à faire du bien. Le jour de Pâques, ce Prince édifia encore toute la Cour par sa piété. Il a fait de grandes charitez en divers endroits, & a donné dix mille écus à l'Hospital Général.

La même semaine, Monsieur & Madame ont assisté à S. Cloud & à Paris ; à tous les Offices & à toutes les Cérémonies de l'Eglise. Ils ont esté à la Paroisse & aux Ursulines de S. Cloud ; & icy à S. Roch, aux Feuillans, au

Val de Grace, & à St. Eustache. Leur exemple a inspiré du zèle & de la dévotion à tous ceux qui les ont vus en ces lieux-là. Elle a esté fort grande à Paris pendant tout le Carême. Plusieurs Prédicateurs s'y sont distingués, & ont attiré beaucoup de monde. Ce sont le Père Bourdaloue, le Père de la Rue, & le Père d'Orléans, Jésuites; le Père Sonin, le Père Hubert, & le Père de la Tour Prestres de l'Oratoire, M^r l'Abbé Boileau, & Dom Jérôme Feüillant.

280 MERCURE

Le Roy ne voulant s'occu-
per le jour de Pasques qu'à
des choses qui regardent la
Religion , donna plusieurs
Abbayes. M^r l'Abbé de la
Chastre, Neveu de Madame
la Marechale de Humieres,
fut nommé à celle de Saint
Sever, vacante par la mort de
M^r l'Evesque d'Aire. Cette
Abbaye est dans le mesme
Evesché. L'Abbaye de Saint
Victor de Caux Diocèse de
Rouen, fut donnée à M^r l'Ab-
bé de Beauvais, Fils de M^r le
Marquis du Rivau. Elle estoit
vacante par la démission vo-

fontaire de M^{le} Comte de
Elere, & M^l Abbé de la Mor-
re, Chanoine, & Archidiacre
de l'Eglise de Paris, & frere de
M^l de la Motte Intendant des
Bâtimens de sa Majesté, est
l'Abbaye de Massay Diocese
de Bourges, vacante par la
mort de M^l Abbé Bourdelot.
Ce premier s'estoit depuis de
l'Abbaye de Vertus Diocese
de Chalons en Champagne,
que Sa Majesté a donnée à
M^l Abbé de Lusancy, Do-
cteur de la Maison de Sor-
bonne, & Frere de M^l de
Lusancy, qui a esté Capitai-

Avril 1685.

Aa

ne aux Gardes. Quelques jours auparavant Madame de Vaudetar avoit esté pourvue de l'Abbaye de Saint Leger de Prèaux; Ordre de Saint Benoist, Diocèse de Lisieux, vacante par la démission de Madame Olivier de Neuville.

La premiere Enigme du dernier mois, dont le mot étoit l'Orange, a esté expliquée dans son vray sens par M^{rs} Tertier de Chapouval, Picard de Noblan, du Collège de Presse; l'Olivier de Peronne, & L. Boucher, ancien

Curé de Nogent le Roy, ce
dernier en Vers.

Ceux qui ont expliqué la
seconde sur la Perruque, qui
en estoit le vray sens, sont
M^r Leger de la Verbiſſonne,
Comitrs, Cherpy, Prieur de
la Rigaudiere de Nantes,
Etienne, Président à Sen-
lis; La Giraudiere, de la Rue
Maubue, ce dernier en
Vers; Tamiriste de la Rue de
la Cerisaye; Lisis de la Rue
Saint Martin; J. R. le Com-
plaisant de la Cour du Palais;
Mademoiselle Nanon, Chef-
feret de la vieille Rue du

Aa ij

284 MERCURE

Temple, en Vers; la Petite
Tonton Jamar de Sens; la
Blonde Lotifon; la Migna-
ture du Cloistre Sainte Geno-
vieve; la Petite Marote du
Tertre de la Rue du Four; la
Jeune Marchande des Soien-
ces du Quay des Augustins;
la Charmante Picarde du
mesme Quay, & l'Eveillee
Parisienne du mesme lieu.

Voicy les noms de ceux
qui ont trouvé le vray Sens
de l'une & de l'autre. Made-
moifelle de la Bertoche de
Doullans; & M^{rs} de l'Hôpi-
tal, Lieutenant au Grenier à

Sel, & de Fleffel de Vermo-
let de Doullans. En Vers. Ma-
demoiselle de Lannay; Buret
de Vitré, M^s l'Epiney-Buret;
C. Huruge d'Orleans, & le
Rival du Charbonnier de
Rheims.

Je vous envoie à mon or-
dinaire deux Enigmes nou-
velles. La premiere est de M^r
Cherpy, Prieur de la Rigau-
diere de Nantes, & la secon-
de, de M^r Fauvel, Maistre de
la Poste de Morlaix.

EPIGRAMME

JE suis l'apanage des Filles,
 Dans les mains d'un Garçon l'on ne
 me veut point voir.

Les Lys ne veulent point aussi me re-
 cevoir,

Ailleurs pourtant je trouve azile.

S

Lecteur, veux-tu de bonne foy

Que je t'en dise davantage?

Je serai sans travailler, je suis de bon
 usage,

Mais j'ay mon Compagnon, qui tra-
 vaille sous moy.

AUTRE ENIGME

EN vain pour fuir la mort j'ay
 Soins de me cacher;
 Dans des lieux très-profonds on je suis
 retirée.

Les Hommes viennent me cher-
 cher,

Et s'ils m'en peuvent arracher,
 Ils me tirent le sang, puis je suis de-
 vorée.

S Prop heureux au contraire est le sort de
 ma Sœur,

Qui dans un haut degré de gloire &
 de splendeur,

N'a des mortels aucune crainte,

Ayant cet insigne bonheur,

D'estre exempte de toute atteinte.

S2

*Je suis sujette aux rigueur de la mort ;
Elle par un plus noble sort,
Rodant autour d'une machine ronde,
Verra tous les siècles du monde.*

S2

*Mais une tierce Sœur, où si l'on veut
un Frere,
(Car nôtre nom Latin
Est dit du genre masculin)
Fait plus de maux , belas ! que Ser-
pent & Vipere.*

La Comédie étant plus à
la mode qu'elle n'a jamais
esté , & faisant depuis quel-
que temps plusieurs fois cha-
que semaine le divertisse-
ment de la Cour , & tous les
jours

jours celuy du Public depuis la jonction des Troupes Françoises, je croy que je dois vous en parler comme d'un plaisir recherché de tout le monde, & que l'on voit généralement aimé. Je vous diray donc que ce divertissement qui a cessé selon la coutume pendant la quinzaine de Pâques, va recommencer, mais avec des changemens considérables du costé des Acteurs. Il n'y a pas lieu d'en estre surpris. Les Comédiens qui occupoient l'Hostel de Bourgogne, ceux qui jouoient au

Avril 1685.

B b

Palais Royal, & sous le nom de
 la Troupe de Meliers, & celle
 qui representoit au Marais, ne
 composant à present qu'une
 seule Troupe qu'on appelle de
 Guenegaut, à cause qu'elle a son
 Théâtre au bout de la Rue
 qui porte ce nom : ces trois
 Troupes, dis-je, formant un
 Corps tres-nombreux, &
 tous les grands Corps estant
 sujets à de fréquens change-
 mens, il est difficile qu'il n'en
 arrive souvent à celui dont je
 vous parle. La mort a em-
 porté des Acteurs qui avoient
 fait bruit dans le monde. Il

y en a d'autres qui sont sortis
 de la Troupe avec les plus
 commodemens qui leur ont
 esté proposez, & M. Hubert
 a demandé à se retirer. Il
 estoit l'Original de plusieurs
 Roles qu'il representoit dans
 les Pièces de Moliere, &
 comme il estoit entré dans le
 sens de ce fameux Auteur
 par qui il avoit esté instruit,
 il y réussissoit parfaitement.
 Jamais Acteur n'a porté si bien
 les Roles d'Homme en Fem-
 me. C'estuy qu'il representoit
 dans les Femmes Scavantes,
 Madame Jourdain dans le

B b ij

Bourgeois Gentilhomme, & Madame Jobin dans la Devineresse, luy ont attiré l'applaudissement de tout Paris. Il s'est fait aussi admirer dans le Role du Vicomte de l'Inconnu, ainsi que dans ceux de Medecins & de Marquis Ridicules. Il est fort avantageux d'avoir excellé dans les choses pour lesquelles on s'est senty du Talent. C'est ce que M' Poisson a fait avec une grande distinction. Aussi cet Acteur surprit fort ses Camarades lors qu'il leur déclara qu'il vouloit quitter la Comédie. Ils le prierent avec

de grandes instances d'abandonner ce dessein, mais il les a pressés si fortement pendant plusieurs jours de luy permettre de se retirer, qu'ils ont esté, enfin obligés d'y consentir. Il y a vingt-cinq ans que le Roy ayant pris plaisir à le voir jouer dans une Troupe de Campagne, le mit à l'Hostel de Bourgogne. Son grand naturel ne le fit pas seulement réussir comme Acteur, mais mesme comme Auteur; & le récit que le Baron de la Crosse fait de la Cour, parut extrême-

294 MERCURE

ment bien touché. Il a fait plusieurs Pièces de Théâtre, & l'on peut dire que c'est la nature qui parle dans toutes. Lors qu'il a quitté la Comédie, les Camarades luy ont donné des marques de leur estime & de leur regret. Il y a eu encore d'autres changemens dans cette Troupe, mais comme ils sont trop éclatans pour estre ignorez, je n'ay rien à vous en dire. Il y est entré des Acteurs nouveaux & des Actrices nouvelles, qui ont tous esté choisis parmy ce qu'il y a de meilleur entre les Comédiens.

qui jouient à la Campagne.

Les Italiens qui ont déjà paru ce Carefme avec un A-
cteur nouveau , vont encore
fortifier leur Troupe de deux
autres qui leur viennent d'I-
talie. C'est un Amant , &
un Polichinelle. S'ils plaisent
autant que Pasquarel , leur
Sale se trouvera trop petite
pour les Assemblées qu'ils at-
tireront. J'ay cru pouvoir m'é-
tendre autant que j'ay fait sur
ce qui regarde des Troupes
dont les premieres Personnes
de la Terre veulent bien
prendre la peine de se mêler.

B b iiii

296 MERCURE

Le second Air que je vous envoie, est du mesme M^r d'Ambruis, dont je vous ay parlé amplement dans un des articles de ma Lettre.

AIR NOUVEAU.

EN vain tu peins nos Champs
des plus vives couleurs,
Printemps je ne voy point tes Gazons
ny tes Fleurs,

Je ne suis point touché d'une Saison
si belle,

Iris me permet de la voir
De sa seule beauté mon cœur sent le
pouvoir,

Et je n'ay des yeux que pour elle.

Les belles Personnes ont

des privileges naturels qui
les font venir à bout de tout
ce qu'elles souhaitent. Vous
le connoistrez par la réponse
qui a esté faite à ce Placet.

25522:5252532:2535

PLACET

DE TROIS DEMOISELLES •

Pour le terme de Pasques,

A MONSIEUR M.....

Conseiller au Parlement.

*Q*uoy que *Fuge & Rartis*
Nous vous supplions hume-
blement

298 MERCURE

Il Davoit fait une sortie
 Et vostre Appartement.

SE

Le temps qui tôte & qui va viste,
 Fait chercher en cette Saison,
 Quand on n'a pas en propre un
 Logis, à se loger
 A s'asseurer d'une Maison.

SE

En Personne qui nous engage
 A louer toutes trois si bien,
 Trouvera son avantage,
 Et vostre Hostesse aussi le sien.

SE

De plus encore tout le monde
 Admirera vostre équité,
 Et vostre générosité.

Charmé de la Brune & la Blonde.

SE

Déve, du Tillet, & d'Orville,
 Feroit voir en tous lieux vostre peu
 d'intérêt.

Et qu'il n'est point de Juge en Ville
Qui rendist contre luy, sans e vous
un Arrest.

SS
Vous serez l'encreien des Belles,
Et le plaisir sera bien d'aux,
Pour un Magistrat comme vous,
D'estre toûjours dans les Ruelles.

SS
Dans vostre Chambre mesmevent :
Jeunes & vieux vous feront feste,
D'avoir souscrit si galamment
Aux fias de nostre humble Re-
queste.

REPONSE DE MONSIEUR M...
au Placet des trois Demoiselles.

Ils ne falloit point m'engager,
Par d'autre interest que le vôtre,
Le plaisir de vous obliger,
L'emporte chez moy sur tout autre.

SS

Quand j'aurois fait un grand
serment,
De ne me laisser point corrompre,
Vostre PLACET est si charmant
Qu'il pourroit me le faire rompre.

S2

Mais il faut pourtant avouer,
Qu'en vous rendant un bon office,
C'est bien moins pour me voir louer,
Que par un acte de Justice,

S2

Je n'ay pas la demandeaison,
De prendre contre vous les Armes,
Vous avez pour vous la raison
Outre la force de vos charmes.

2S

Ce n'est pas me faire un grand tort,
Que d'être si prompt à me rendre:
Quand on a pris le cœur d'abord,
Tout le reste est facile à prendre.

*Disposez-vous donc viftement,
A jouir de vostre conqueste;
Jamais avec plus d'agrément
Je n'enterinay de Requeste.*

Sa Majesté a nommé à l'Intendance de Soissons M^r Bossuet Maître des Requestes. Il est frere de M^r l'Evesque de Meaux, & a deux Fils, dont l'Ainé, après trois ans d'étude de Droit, a esté reçu Avocat au Parlement de Paris, où il a plaidé avec beaucoup de succès. Il a eu depuis peu une dispense d'âge, pour estre reçu Conseil-

leuſt Parlement de Metz.

Y M^{le} le Pr^sident de Bailloul
aſſait paroître tant de zèle
pour les ſervice du Roy &
pour le bien de l'Eſtat en plu-
ſieurs occasions, que Sa Ma-
jeſté qui cherche toujours à
récompenſer le vray mérite,
a bien voulu luy accorder la
ſurvivance de ſa Charge de
Pr^sident au Mortier au Par-
lement de Paris, pour M^{de}
Chasteaugontier, ſon Fils,
Conſeiller dans le meſme Par-
lement, avec toutes les diſ-
penſes qui pouvoient aug-
menter la grace que ce grand

Monarque luy a fait. Tout
le monde en témoigne icy
beaucoup de joye, par la
haute estime qu'on a pour
ce Président, dont la Mai-
son est une des plus Nobles
de Normandie, où ses An-
cestres acquirent beaucoup
de gloire, aux Voyages de
la Terre Sainte, & à la Con-
queste d'Angleterre. Messire
Nicolas de Bailleul, son Pere,
a esté le premier de cette
Maison, qui se soit mis dans
la Robe. Il fut Conseiller au
Parlement, & ensuite Mai-
stre des Requestes. Les mar-

ques d'habileté qu'il donna dans cette Charge , obligèrent le feu Roy à luy confier diverses Commissions des plus importantes, dont il s'acquitta avec grand succès. Sa Majesté l'envoya Ambassadeur en Savoye ; & à son retour , Elle le nomma Président au Grand Conseil. Quoy que cette Charge fust considérable , il s'en démit pour accepter celle de Lieutenant Civil de Paris. Il fut élu Prevost des Marchands quelque temps apres, & continué pendant six années. En 1627. on le receut

Président au Mortier. Il fut fait Chancelier de la feuë Reyne Mere Anne d'Autriche, & enfin Ministre d'Etat & Sur-Intendant des Finances. Il mourut en 1652. apres avoir rendu de nouveau de grands services pendant les Guerres Civiles, & sur tout dans les temps auxquels il se trouva à la teste du Parlemēt. Il laissa d'Elisabeth Mallier sa seconde Femme, Dame d'une vertu généralement admirée, Fille de M^r du Houffay, Conseiller d'Etat & Intendant des Finances, &c.

Avril 1685.

Gc.

306 MARCHÉ

Secrétaire de feu M^r. l'Evêque de
 Tarbes, cy devant Ambassa-
 deur à Venise & vusle s^r P^rin-
 ces d'Italie, Messire Louis de
 Bailleul, aujourd'hui Prési-
 dent au Mortier, dont je vous
 parle, Madame la Marquise
 du Tillet, veuve de M^r du
 Tillet, Président à la Cham-
 bre des Comptes de Paris,
 Madame la Marquise d'Uxel-
 les, veuve de M^r le Marquis
 d'Uxelles, Lieutenant Géné-
 ral des Armées de sa Majé-
 sté, Lieutenant de Roy en
 Bourgogne, & Gouverneur
 de la Ville & Citadelle de

303

Chalons, & Madame la Mar-
quise de St Germain, veuve de
M^{le} le Marquis de Saint Ger-
main, Gouverneur de la Haute
& Basse Marche. Vous v'oyez
par là combien d'illustres Ad-
miraux & sans celles que j'ab-
règnerai comme plus éloignées,
accompagnent la Noblesse &
le mérite de M^{le} de Chasteau-
Gontier, dont la Femme, Fille
de M^{le} de la Cour des Bois,
Maître des Requestes, joint
à des qualités extraordinai-
res, & l'avantage d'estre un
des plus grands Partys de
Paris.

Ec ij

Madame la Première Présidente de Novion mourut icy le 23. de ce mois, âgée de 62. ans. Elle estoit Sœur de feu M^r le Président Gallard. Le 26. elle fut portée en l'Eglise de S. Medéric la Baroisse, sur les dix heures du matin, pour le Clergé, ses Domestiques, & un grand nombre de Pauvres avec des Flambeaux à ses Armes, précédant le Corps. On y célébra un Service solennel, après lequel elle demeura en dépôt dans la même Eglise jusques au soir, que le Corps

fut transporté au Monastere
des Religieuses de S. Tho-
mas, pour y estre inhumé;
& le lendemain 27. on fit dans
ce mesme Monastere un au-
tre Service, où toute la Fa-
mille se trouva.

Je ne vous aurois parlé
du Doge de Genes qu'après
qu'il se sera acquitté des Sou-
missions qu'il vient faire au
Roy, si vous ne m'aviez mar-
qué de l'empressement d'avoir
des nouvelles de son arrivée.
Il partit de Genes le 29. du
dernier mois, & non seule-
ment Monsieur le Duc de

810 MERCURE

Savoye d'un accord de le passage
sur les Terres, cōme aux quatre
seigneurs, & à tous ceux
de leur suite, mais il dépens
chaque Officier de sa Maison,
pour les faire défrayer, lors
qu'ils passeroient dans ces
Etats. Le bon traitement qu'ils
en ont receu, a obligé cette
République de faire partir le
Marquis de Doria en qualité
d'Envoyé Extraordinaire pour
en aller faire ses Remerci-
mens à ce Prince. Le Doge
après avoir passé le Mont
Genis le 27 de novembre, arriva
le 10. à Lyon. On croyoit

qu'il s'y laisteroit quelque
temps & mais il en parait in-
cognito par la Diligence & se
rendit à Paris le 18. Il ne
se fait point encore connoi-
stre, à cause que son équipage
n'est pas prest. Cepen-
dant il ne laisse pas de voir
tout ce qu'il y a icy de cu-
rieux, & il le remarque plus
à l'empodement qu'il ne fe-
roit s'il estoit environné de
la foule qui ne l'abandonnera
pas, lors qu'il paroistra avec
tout l'éclat qui le doit accom-
pagner. Il n'émoigne grande
impatience de se voir aux

312 MERCURE

pieds du Roy, & fait travailler à tout ce qui luy est nécessaire pour cela, avec un empressement inconcevable Je vous ay déjà parlé de Genes & de son Gouvernement.

C'est une Ville tres-ancienne; dont les Histoires font mention depuis plus de dix-huit cens ans. Elle a esté gouvernée par des Consuls depuis l'an 1100. jusqu'en 1257. que le Peuple élut Guillaume Boccanegra pour Président & pour Capitaine. Les Nobles ayant repris le Gouvernement en 1262. la même faction

faction du Peuple éleut Simon Boccanegra en 1339. & luy donna le titre de Duc. Après que Jean de Murra, & Jean de Valenti eurent successivement occupé la place, les Genoïs se soumirent à Jean Visconti Archevesque de Milan, qui fit Guillaume Marquis Pallavicini, Gouverneur de Genes. Ce Marquis fut chassé trois ans après, & on rétablit Simon Boccanegra. Gabriel Adorne luy succeda en 1363. Dominique Fregose occupa la place en 1370. Il eut divers successeurs

Avril 1685.

D'd

314 MERCURE

jusqu'en 1384. que les Gènois
 se donnerent à la France. Le
 Roy Charles VI. envoyoit
 des Gouverneurs à Genes. Le
 dernier fut Jean le Maingre,
 dit Boucicaut. Les Gènois
 ayant massacré les François
 en 1409. se soumirent au Mar-
 quis de Montferrat jusqu'en
 1413. qu'ils se choisirent des
 Ducs. Thomas Fregose qui
 avoit cette Charge, se sou-
 mit à Philippe Marie Vis-
 conti Duc de Milan en 1428.
 Les Gènois ayant pris les ar-
 mes en 1435. se mirent en li-
 berté, & eurent des Ducs

usqu'en 1458. En ce temps-là
ils se donnerent de nouveau
aux François, sous Charles
VII. & les chasserent en 1461.
Leur inconstance fut telle,
qu'ils se choisirent sept Ducs
en trois ans, après quoy la
Ville se donna à François
Sforce Duc de Milan.

Les Milanois en ayant esté
chassez en 1478. Baptiste &
Paul Fregose furent nommez
Ducs successivement. Paul
Fregose ceda encore au Duc
de Milan en 1488. & onze ans
après, le Roy Louis XII
conquit Genes. Elle se révol-

Dd ij

316 MERCURE

ta en 1506. & on la reprit l'année suivante. François de Rochefort, qui en estoit Gouverneur, fut chassé en 1512. & on nomma Jean Fregose Duc. Les François le dépossederent en 1517. & donnerent le Gouvernement à Antoniot, qui fut chassé un mois après par le Peuple. Octavien Fregose que l'on fit Duc, soumit la Ville aux François, qui lui en laisserent le Gouvernement. Il s'en acquitta avec beaucoup de sagesse. Genes fut prise en 1512. par l'Armée de l'Em-

percut Charles Quint. Le Roy
François I. la reconquit en
1527. & André Doria la remie
en liberté peu d'années après.
Depuis ce temps là elle est
devenue une Aristocratie,
dont le Chef est nommé Do-
ge ou Duc. Il n'est en Char-
ge que deux ans de suite, &
est assisté de huit Senateurs
qui gouvernent avec luy, &
qu'on nomme Gouverneurs.
Il y a ensuite les Procureurs,
& les quatre cens du Grand
Conseil. C'est ce qu'on ap-
pelle la Seigneurie.

Vous sçavez, Madame,

D d iij

318 MERCURE

que lors que le Roy alla à
Strasbourg recevoir les sou-
missions de ses Habitans, qui
l'ont reconnu pour leur Sou-
verain, il donna ses premiers
soins à y rétablir avec éclat la
Religion Catholique. Les
avantages qu'elle en a tirés
sont de plus en plus considé-
rables. Il y avoit près de cent
quarante ans qu'il n'y avoit
point eu de Synode dans cec-
te Capitale de l'Alsace, qui
s'estoit laissée infecter des er-
reurs de Luther en 1529. & le
4. de ce mois M. l'Abbé de
Ratibon, Grand Vicairé du

Diocèse, y eurent un de tous les Curez, auxquels il fit un Discours Latin plein de force & d'éloquence, sur ce qui regarde les devoirs de l'Etat Ecclesiastique. Le lendemain, les Jésuites Directeurs du Séminaire commencèrent une Mission, & il en fit l'ouverture par une Procession solennelle. Il s'y trouva trois cens Ecclesiastiques en Surplis; du nombre desquels estoient quatre grands Comtes de l'Eglise Cathédrale. Le Saint Sacrement fut porté sous un magnifique Dais qui a

D d iij

320. MERCURE

donné le Roy. Quatre Lieutenans Généraux le soutenoient, & après eux faisoient M^{re} de Marquis de Souvré, Fils de M^{re} de Louvois, le Gouverneur, le Lieutenant de Roy, l'Intendant & les Principaux Officiers de la Garnison qui estoient sous les Armes. Pendant la Procession on fit diverses décharges du Canon & de la Mousqueterie. Quelques jours après M^{re} Pistorius & Stachs, sçavans Ministres Luthériens, firent Abjuration de leurs erreurs, & ce fut le

meſme Abbé de Ratabon
 qui la receut. Elle ſe fit dans
 l'Egliſe Cathédrale de Noſtre
 Dame, en préſence des Per-
 ſonnes les plus qualiſiées de
 la Ville, & d'une foule extra-
 ordinaire de Peuple. Le Pere
 Dez Jéſuite, Recteur du Sé-
 minaire, fit la Controverſe
 après laquelle ces deux Mi-
 niſtres déclarerent les Monſi-
 gnes qui les avoient portez à ce
 changement, & ils le firent
 en des termes ſi touchans,
 qu'on ne doute point, que
 cette Conversion n'ait de
 tres-heureuſes ſuiſes. L'Egliſe

Cathédrale de Strasbourg
 dont je viens de vous parler,
 est digne d'estre admirée,
 non seulement par la gran-
 deur & la magnificence de
 son Bâtiment, & par ses Por-
 tes d'Airain, mais encore par
 le travail & la hauteur de sa
 Tour qui est pyramidale. Elle
 a cinq cens soixante & qua-
 torze pieds de haut, & est
 d'un ouvrage tout à jour; il
 n'y en a aucun dans la Chré-
 tienté qu'on estime tant.

On a commencé à débiter
 chez le Sieur Thomas Guil-
 lam sur le Quay des Augustins

ains, une nouvelle traduction de Lucrece qu'on estime fort. Elle est de M' le Baron des Costures, & par la maniere dont il est entre dans le vray sens de l'Auteur, on connoist qu'il s'est appliqué à ce travail avec tout le soin que demandoit une pareille entreprise. Il nous l'a donné accompagné d'une fort belle Préface, dans laquelle il nous a fait voir quel a esté l'esprit de Lucrece, lors que dans l'Ouvrage qu'il nous a laissé, il a joint à la démonstration des choses naturel-

324 **MERCURE**
les, ce que la Morale a de
plus beaux traits. Cette nou-
velle traduction est divisée en
deux Tomes, avec des Re-
marques sur les endroits les
plus difficiles. Je suis, Ma-
dame votre, &c.

A Paris ce 30. Avril 1685.

F I N.

2255:52552555:5255

AVIS ET CATALOGUE
des Livres qui se vendent chez
la Veuve Blageart.

Recherches curieuses d'Antiquité,
contenues en plusieurs Disserta-
tions, sur des Médailles, Bas-reliefs,
Statuës, Mosaiques, & Inscriptions
antiques, enrichies d'un grand nombre
de Figures en taille-douce. In 4. 7 l.

Heures en Vers par feu M^r de Cor-
neille, 30 f.

Sentimens sur les Lettres & sur l'His-
toire, avec des Scrupules sur le Style.

Indouze. 30 f.

Lettres diverses de M. le Chevalier
d'Her. *Indouze.* 30 f.

Nouveaux Dialogues des Morts,
Premiere Partie. *Indouze.* 30 f.

Seconde Partie des Dialogues des
Morts. *Indouze.* 30 f.

Jugement de Pluton sur les deux Par-

ties des Nouveaux Dialogues des
Morts, 30 f.

La Duchesse d'Estramene. Deux
Volumes in douze, 40 f.

Le Napolitain, Noutv. Indouze, 20 f.

Académie Galante, I. Partie, 30 f.

Académie Galante, II. Partie, 10 f.

Cara Mustapha, dernier Grand Vizir,
Histoire contenant son élévation, ses
amours dans le Serrail, ses divers em-
plois, & le vray sujet qui luy a fait en-
treprendre le Siege de Vienne, avec la
mort, 30 f.

Les Dames Galantes, ou la Confi-
dence réciproque, en deux vol. 3 l.

Les différens Caractères de l'Amour,
in douze, 30 f.

L'illustre Génoise, in douze, 30 f.

Le Sersakier, in douze, 30 f.

Fables Nouvelles en Vers, 20 f.

Histoire du Siege de Luxembourg, 30 f.

Relation Historique de tout ce qui s'est
fait devant Gènes par l'Armée Navale
du Roy, 30 f.

Reflexions nouvelles sur l'Acide &

- sur l'Alcali. *Indouze.* 30 f.
 La Devineresse, Comedie. 15 f.
 Artaxerce, avec la Critique. 15 f.
 La Comete, Comedie. 10 f.
 Cōversions de M. Gilly & Courtil. 20 f.
 Cent trente Volumes du Meurtre,
 avec les Relations & les Extraor-
 dinaires. Il y a huit Relations qui con-
 tiennent
 Ce qui s'est passé à la Ceremonie du
 Mariage de Mademoiselle avec le Roy
 d'Espagne.
 Le Mariage de Monsieur le Prince
 de Conty avec Mademoiselle de Blois.
 Le Mariage de Monseigneur le Dau-
 phin avec la Princesse Anne Chres-
 tienne Victoire de Baviere.
 Le Voyage du Roy en Flandre en 1680.
 La Négotiation du Mariage de M. le
 Duc de Savoye avec l'Inf. de Portugal.
 Deux Relations des Réjoissances
 qui se sont faites pour la Naissance de
 Monseigneur le Duc de Bourgogne.
 Une Description entiere du Siège de
 Vienne, depuis le commencement jus-

qu'à la levée du Siege en 1683.

Traité de la Transpiration des humeurs qui sont les causes des Maladies, ou la Méthode de guérir les Malades, sans le triste secours de la fréquente saignée, Discours Philosophique. 30 f.

Il y a vingt-huit Extraordinaires, qui outre les Questions galantes, & d'érudition, & les Ouvrages de Vers, contiennent plusieurs Discours, Traitez, & Origines, sçavoir.

Des Indices qu'on peut tirer sur la maniere dont chacun forme son Ecriture. Des Devises, Emblèmes, & Revers de Médailles. De la Peinture, & de la Sculpture. Du Parchemin, & du Papier. Du Verre. Des Veritez qui sont contenuës dans les Fables, & de l'excellence de la Peinture. De la Contes- tion. Des Armes, Armoiries, & de leur progrès. De l'Imprimerie. Des Rangs & Cerémonies. Des Talismans. De la Poudre à Canon. De la Pierre Philo- sophale, &c.



